

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012



Remerciements à tous les partenaires* et mécènes* de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM)

Principaux partenariats financiers

CHEIL WORLDWIDE (France)

Grâce à l'agence de communication Cheil France qui a conçu gracieusement la nouvelle campagne plurimédia (TV, affichage, presse, radio et digital) de la FRM, cette dernière a pu communiquer sur ses missions et valeurs.

COPLEY MAY FOUNDATION

Cette fondation suisse est impliquée auprès de la FRM depuis 1989. En 2012, elle a financé une recherche sur le cancer colorectal.

CRÉDIT COOPÉRATIF

50% des revenus annuels distribuables de la SICAV Choix Solidaire "Agir Fondation pour la Recherche Médicale" développée par le Crédit coopératif sont reversés à la FRM pour financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

FONDATION BNP PARIBAS

Partenaire fidèle depuis près de 20 ans, la Fondation BNP PARIBAS attribue, tous les deux ans, son Prix de l'Innovation Scientifique à un chercheur dont les travaux sont destinés à mieux comprendre les grandes problématiques de l'évolution du vivant et à favoriser l'émergence d'innovations thérapeutiques.

FONDATION ROLAND BAILLY

La Fondation Roland Bailly est engagée auprès de la FRM depuis quatre ans. En 2012, elle a financé un appel à projets dans le domaine de la vision : sept recherches ont ainsi été sélectionnées et soutenues par cette fondation.

FONDATION SCHLUMBERGER POUR L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE (FSER)

La Fondation Schlumberger pour l'Éducation et la Recherche soutient la création de laboratoire de recherche (3 bénéficiaires en 2012). La FRM assure le suivi scientifique et financier des attributions de la FSER.

GROUPAMA

Dans le cadre de la course La Parisienne, Groupama soutient la recherche sur le cancer du sein. Pour chacune des coureuses de l'entreprise engagée dans la course, elle verse un don à la FRM.

HEM STIFTUNG

Depuis près de 20 ans cette fondation soutient régulièrement la FRM. En 2012, elle a financé une recherche sur le cancer du rein.

INSTITUT LILLY

L'Institut Lilly et la FRM cofinancent des bourses de recherche portant sur la neurologie, l'oncologie et la santé publique. En 2012, 5 jeunes chercheurs ont ainsi été soutenus.

LA PARISIENNE

Fidèle depuis 2006, La Parisienne est aux côtés de la FRM pour lutter contre le cancer du sein. Elle soutient financièrement son action et lui permet de se faire connaître des coureuses et des entreprises inscrites à la course, un grand nombre d'entre elles devenant ainsi de généreuses donatrices de la Fondation. En 2012, deux recherches ont pu être financées grâce à ce partenariat.

MALAKOFF MEDERIC

Depuis 2011, le groupe Malakoff Médéric, par le biais de son Action sociale, est engagé dans le développement de la recherche sur les maladies cardiovasculaires. En 2012, il a soutenu une recherche sur l'hypertension artérielle.

REUNICA

C'est au travers de sa politique d'Action sociale que Réunica est partenaire de la FRM depuis 1999. En 2012, 5 recherches ont bénéficié de son engagement. Les domaines concernés sont : l'insuffisance cardiaque, les pathologies ischémiques, la greffe du cœur, l'athérosclérose, l'addiction à l'alcool.

RSI (Régime Social des Indépendants)

ILE-DE-FRANCE EST

Partenaire de la FRM depuis 2 ans, RSI Île-de-France Est a choisi, en 2012, de soutenir 4 recherches menées en région parisienne, dans les domaines suivants : la maladie de Huntington, le cancer du sein, la maladie d'Alzheimer, le diabète.

SICAME

Cette PME installée dans le Limousin est l'un des plus anciens partenaires de la FRM. 50% de son don est orienté vers la recherche sur le cancer ; 50% va au Comité régional Limousin de la Fondation pour soutenir la recherche médicale dans cette région.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La FRM est bénéficiaire de trois produits solidaires de la Société Générale : la SICAV de partage « Conciliance », la carte caritative FRM (à chaque fois qu'un utilisateur de cette carte effectue un achat, la Fondation reçoit 5 centimes d'euros), le service d'épargne solidaire qui permet de reverser tout ou partie des intérêts de son livret d'épargne à une association, dont la FRM.

« SCHIZO ?... OUI ! »

L'association a pour mission d'informer le public sur la schizophrénie, d'améliorer la qualité de vie des malades, de veiller au respect de leurs droits et de soutenir la recherche. Chaque année, elle soutient des recherches sélectionnées par le Conseil scientifique de la FRM. En 2012, 3 recherches ont ainsi été financées.

Autres partenaires

Architectes Ingénieurs Associés, BCP Banque, Caisse régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, Caisse régionale du Crédit Agricole Île de France, Casino Théâtre Barrière (Bordeaux), Crédit Suisse, DelL, EDF, Eurocontrol, Eversheds LLP, faculté de médecine de Montpellier, FC Girondins de Bordeaux, FNACA (Vif), Geopost, Homeaway, Indosuez, la Semaine de l'Allier, La Marseillaise des Femmes, Leclerc Hypermarché (Saint-Médard-en-Jalles), compagnie Les Torche-Bugnes, Lion's Club Bordeaux, Mars Petcare et Food France, Mécénart, Némodis, Phénomène, Récymet SA, Reed Midem, Royal Caribbean Cruises, compagnie Scarabande, Sweet Home, Stem, Télélanguage, association «Une journée, un match, des gestes», université Bordeaux Segalen, Urbain Net, Van Ameyde, Yoplait France.

Principaux partenariats en communication

17 JUIN PRODUCTION

Depuis 2011, Thierry Lhermitte, parrain de la FRM, est chroniqueur au Magazine de la Santé, permettant à la Fondation d'assurer sa mission d'information du public sur les développements et découvertes de la recherche médicale. La FRM remercie en particulier Marina Carrère d'Encausse, Michel Cymes et Benoit Thévenet.

JULIEN COURBET ET LA CONCEPTERIA

pour un «Serez-vous un bon expert ?» spécial FRM, sur France 2. Avec la participation de Véronique Genest, Shirel et Jean-Luc Lemoine.

FRANCE INTER

Du 17 au 21 décembre, la radio a mis en place une semaine spéciale Fondation :

- Spéciale « Jeu des 1000 euros » au profit de la FRM diffusée du lundi au vendredi avec 5 duos composés d'une personnalité de la radio et d'un chercheur.
- Émission de Frédéric Lopez « On va tous y passer » dédiée à la Fondation.

NAGUI ET AIR PRODUCTIONS

pour un «N'oubliez pas les paroles» spécial FRM, sur France 2. Avec la participation de Sheryfa Luna et Philippe Lellouche.

SELECTION DU READER'S DIGEST

Depuis 5 ans le magazine bénéficie des contenus de Recherche & Santé, la revue d'information de la FRM, pour construire sa rubrique santé, offrant en échange, une large visibilité dans ses pages à la Fondation.

MATHIEU VIDARD ET FRANCE INTER

Une fois par trimestre, Mathieu Vidard, présentateur et producteur réalise son émission, « La tête au carré », en partenariat avec la FRM.

Les partenaires des Journées de la Fondation pour la Recherche Médicale (JFRM) du 1^{er} AU 7 octobre

- 20 Minutes
Le journal a invité Virginie Efira, la marraine de la Fondation, à être la rédactrice en chef d'un numéro spécial JFRM.
- France Bleu
France Bleu nationale ainsi que France Bleu Armorique, Pays d'Auvergne, Touraine, Île-de-France et Champagne ont relayé les JFRM.
- M6
La chaîne a offert un grand nombre d'espaces publicitaires à la Fondation et lui a consacré une de ses émissions « E=M6 ».
- RTL
La radio a mis en œuvre une journée spéciale JFRM : invitation de représentants de la Fondation, reportages, appels à dons...

- Le Groupe Canal+ (Canal+, ITV, Planète, Jimmy, Comédie), le Groupe TF1 (TF1, Styliya, Odyssée), RTL9, TMC, Europe 1, RFM, RTL, Virgin Radio, Avenir et Sécurité, le Groupe le Midi libre (Le Midi Libre, L'Indépendant, Direct Montpellier) qui ont diffusé gracieusement la campagne de la Fondation.

- Les nombreuses mairies qui ont offert gracieusement leurs espaces d'affichage et ont relayé la campagne des JFRM sur leurs sites Internet.

*par ordre alphabétique



Sommaire

- P. 4** Mot du président du Conseil de surveillance et du Directoire
- P. 5** Fondation pour la Recherche Médicale en bref
- P. 12** Programmes de recherche
- P. 26** Fondations abritées
- P. 28** Information scientifique
- P. 30** Donateurs et partenaires
- P. 32** Mobilisations et temps forts de communication
- P. 34** Mot de la présidente du Comité financier et d'audit
- P. 35** Comptes

Mot du président du Conseil de surveillance et du Directoire

La prudence, sans résignation. Tel fut l'état d'esprit de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) en 2012. Malgré la crise, l'année précédente, la FRM avait pu faire croître le montant de ses aides aux chercheurs. Ses donateurs s'étaient en effet particulièrement mobilisés, conscients des besoins de la recherche et très désireux de ne pas laisser la conjoncture économique gâter l'élan du progrès médical. Mais la crise perdurant, se durcissant, tous n'ont pu poursuivre ce louable effort. Les ressources de la Fondation en ont donc été affectées en 2012, même si ses plus grands donateurs, en accroissant leur contribution, ont permis de maintenir un bel équilibre. La FRM n'a, malgré tout, pas démérité puisqu'elle a pu consacrer... plus de 36 millions d'euros à la recherche contre toutes les maladies.

Le reflux était en fait prévisible et, en bon gestionnaire, la Fondation a su l'anticiper : elle a diminué le montant de ses engagements scientifiques et soutenu 459 recherches, contre 507 en 2011. Avec un budget en baisse de 2 millions d'euros, elle a dû se concentrer davantage encore sur les urgences les plus criantes de la recherche. Quelle meilleure illustration que ses

programmes « Amorçage de jeunes équipes » ou « Physiopathologie mitochondriale » ? Le premier vient en effet ôter un frein à l'émergence de nouvelles équipes de talent dans les laboratoires français ; le second ouvre large la porte à des avancées en matière de diabète, de maladies rares, de maladies cardiovasculaires ou neurodégénératives...

N'hésitant pas à questionner ses propres fonctionnements, la Fondation a par ailleurs fait évoluer son organisation. Elle a ainsi réformé ses statuts et adopté un nouveau règlement intérieur. Une telle démarche a permis d'affiner

encore l'équilibre des pouvoirs entre ses diverses instances, la qualité de sa gouvernance, la transparence de ses procédés, l'indépendance de ses décisions... avec pour ambition de favoriser toujours plus le progrès médical. Un progrès auquel, nous l'espérons, l'année 2013 saura apporter un réel coup d'accélérateur. Refusant tout défaitisme, la FRM a prévu quant à elle d'augmenter ses aides de 3 millions d'euros. Pour cela, elle compte sur l'altruisme de ses donateurs et l'engagement des philanthropes qui l'accompagnent, de plus en plus nombreux, dans cette belle aventure humaine pour la santé de tous.



Thierry Lhermitte est parrain de la Fondation pour la Recherche Médicale depuis huit ans et Virginie Efira depuis quatre ans.

Ils portent le message de la Fondation dans les émissions radiophoniques et télévisées et lui permettent ainsi de se faire connaître d'un large public.

Tous deux sont bien sûr bénévoles.

De gauche à droite : Jacques Bouriez, président du Conseil de surveillance, Valérie Lemarchandel, directrice des affaires scientifiques, Frédérique Camize, directrice du développement et de la communication et Denis Le Squer, directeur administratif et financier, président du Directoire.



Fondation pour la Recherche Médicale en bref

“ Pour que la recherche bénéficie à tous ”

Fondée en 1947 par des médecins et des chercheurs, parmi lesquels le professeur Jean Bernard, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) est engagée dans tous les domaines de la recherche médicale : cancers, maladies neurologiques, maladies infectieuses, maladies cardiovasculaires, maladies génétiques et maladies rares...

Totalement indépendante, la Fondation agit grâce à la seule générosité de ses donateurs. Elle est reconnue d'utilité publique et agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.

Un objectif

Permettre aux travaux les plus prometteurs d'aboutir au plus vite et concourir au développement d'une recherche médicale française innovante et pionnière, porteuse de progrès médicaux pour tous.

Deux missions qui font le lien entre chercheurs et donateurs

- La mission première de la Fondation est de développer la recherche médicale publique en finançant – après appels à projets, évaluation et sélection – les projets qui lui sont soumis par les chercheurs.
- Sa seconde mission – l'information scientifique – est d'être un relai d'information entre les chercheurs et le public permettant à ce dernier de mieux comprendre les enjeux et les découvertes de la recherche. La Fondation joue ce rôle notamment grâce à sa revue « Recherche & Santé » et à son site Internet www.frm.org.

La Fondation constitue ainsi une véritable interface entre un public, désireux de s'engager en faveur de la recherche, mais qui en méconnaît les besoins et les urgences, et les besoins effectifs des chercheurs. La Fondation mène à bien ses actions grâce aux dons, legs et donations qui lui sont faits.

Une recherche d'excellence

Désireuse de promouvoir une recherche de toute première qualité, la Fondation ne sélectionne et ne finance, chaque année, que 30 % à 35 % des projets qui lui sont soumis dans le cadre de ses trois grands programmes.

Son travail d'évaluation et de sélection se fonde sur la qualité scientifique des projets, les espoirs de progrès médical dont ils sont porteurs et sur l'excellence des chercheurs impliqués.

Des programmations pour répondre aux besoins de la recherche médicale

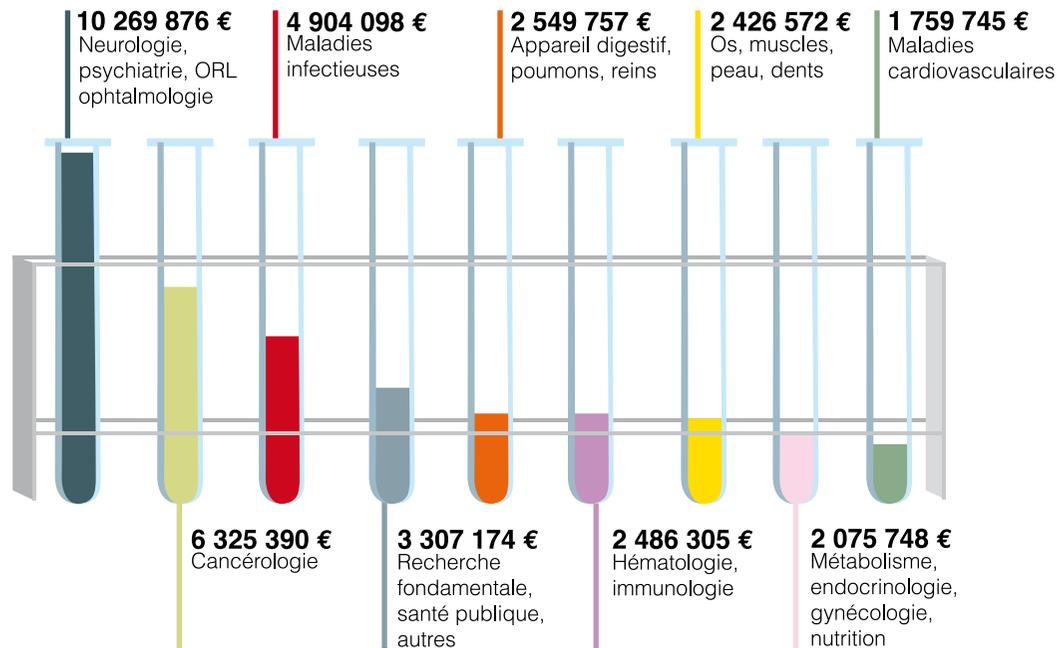
La Fondation soutient la recherche médicale au travers :

- de ses trois grands programmes
 - « Espoirs de la recherche », destiné à soutenir des recherches sur toutes les pathologies. Il est le cœur de la programmation de la Fondation,
 - « Urgences de la recherche », dédié au développement de domaines insuffisamment soutenus et identifiés par la Fondation comme prioritaires en termes de recherche et de santé publique,
 - « Pionniers de la recherche », qui a pour vocation d'encourager les approches pluridisciplinaires pour mieux comprendre les grandes problématiques de l'évolution du vivant et favoriser l'émergence d'innovations thérapeutiques,
- des partenariats qu'elle développe avec des universités, des écoles doctorales...
- de ses Prix scientifiques et de recherche,
- de ses fondations abritées.

Quatre principes de fonctionnement

- **L'indépendance** : la Fondation est indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Ses décisions sont uniquement guidées par le respect de sa mission sociale, les besoins exprimés par les chercheurs et le respect de ses principes fondateurs et de ses valeurs.
- **L'impartialité** : la Fondation juge de la qualité des projets qui lui sont soumis en toute impartialité. Elle décide de son action sans aucune considération ethnique, politique ou religieuse. Elle met en place des procédures de sélection des projets de recherche garantissant cette impartialité.
- **Une gouvernance partagée** : la Fondation s'engage à toujours rechercher des modes de fonctionnement qui garantissent une gouvernance partagée excluant toute possibilité d'appropriation des pouvoirs de décision par une seule personne. Elle met en place en son sein des instances permettant un pouvoir partagé et contrôlé.
- **La transparence** (voir paragraphe suivant).

Répartition des attributions par disciplines* en 2012 : 36 104 665 €



*Ces chiffres correspondent à l'ensemble des engagements de recherche 2012, déduction faite des renoncations (non utilisation partielle ou totale du financement attribué).



Une totale transparence sur l'utilisation des dons

La Fondation pour la Recherche Médicale obéit à des procédures et des contrôles qui garantissent la qualité de sa gestion et permettent à ses donateurs d'être parfaitement informés de l'utilisation de leurs dons.

- Le contrôle d'un Commissaire aux Comptes.
- L'envoi de ses comptes à l'ensemble de ses donateurs et partenaires.
- La publication de ses comptes au Journal Officiel.
- Le contrôle permanent du Comité de la Charte du don en confiance.
- La mise à disposition de son rapport d'activité sur son site Internet : www.frm.org.
- La « traçabilité » de l'orientation des dons : tout donateur ayant demandé une orientation de son don vers un domaine de recherche spécifique peut savoir très exactement à quelle équipe de recherche a été attribué son don.



L'origine des ressources

Total des ressources inscrites au compte de résultat en 2012
48 581 413 €

Autres fonds privés
2 344 079 €

4,8%

Autres produits
3 279 865 €

6,8%

Ressources collectées auprès du public
42 957 468 €

88,4%

Total des ressources collectées auprès du public en 2012
42 957 468 €

0,1%

Autres produits liés à l'AGP*
38 671 €

42,6%

Dons
18 287 846 €

57,3%

Legs et autres libéralités
24 630 951 €

*AGP : Appel à la Générosité du Public



L'emploi des ressources

**Total des emplois inscrits
au compte de résultat en 2012
47 694 597 €**

Frais de
fonctionnement
1 991 448 €

4,2%

Recherche
de fonds
7 656 539 €

16,0%

Missions sociales
38 046 610 €

79,8%

**Missions sociales 2012
38 046 610 €**

2,1%

Frais directs de
fonctionnement
808 722 €

3,0%

Information
scientifique
1 133 224 €

94,9%

Attributions
scientifiques
36 104 665 €

**Utilisation des ressources
issues de l'AGP* en 2012
40 534 789 €**

0,1%

Frais de
fonctionnement
40 475 €

18,1%

Recherche
de fonds
7 334 404 €

81,8%

Missions sociales
33 159 909 €

*AGP : Appel à la Générosité du Public

L'organisation

Plusieurs instances assurent la direction de la Fondation pour la Recherche Médicale, pour un pouvoir plus partagé, et ainsi mieux contrôlé. Au quotidien, la Fondation repose sur une équipe de 31 salariés et de 120 bénévoles (au 31 décembre 2012).



Conseil de surveillance

Cette instance est celle qui représente les donateurs et les chercheurs, qui établit la stratégie de la Fondation. Comme son nom l'indique, elle surveille la bonne gestion courante de la Fondation exercée par le Directoire. Le Conseil est assisté dans cette fonction de surveillance par les trois Comités consultatifs.



Comité de la recherche

Ce Comité se réunit pour étudier les priorités de la recherche médicale en France, afin de conseiller la Fondation sur le développement de sa politique à long terme. Il travaille en coordination avec le Conseil scientifique et le membre du Directoire en charge des affaires scientifiques. Son rôle est consultatif et ses recommandations sont transmises au Conseil de surveillance.



Conseil scientifique

Les trente deux membres de ce Conseil sont tous des médecins et des scientifiques reconnus, exerçant une activité de recherche au sein d'établissements scientifiques, publics ou mixtes, dans des disciplines biomédicales variées. Sa mission est d'examiner les demandes de financement qui lui sont adressées par des chercheurs ou des équipes, en réponse aux appels à projets de la Fondation. Son jugement se fonde sur l'excellence des projets, les espoirs de progrès médical dont ils sont porteurs, ainsi que sur la qualité scientifique des chercheurs impliqués.

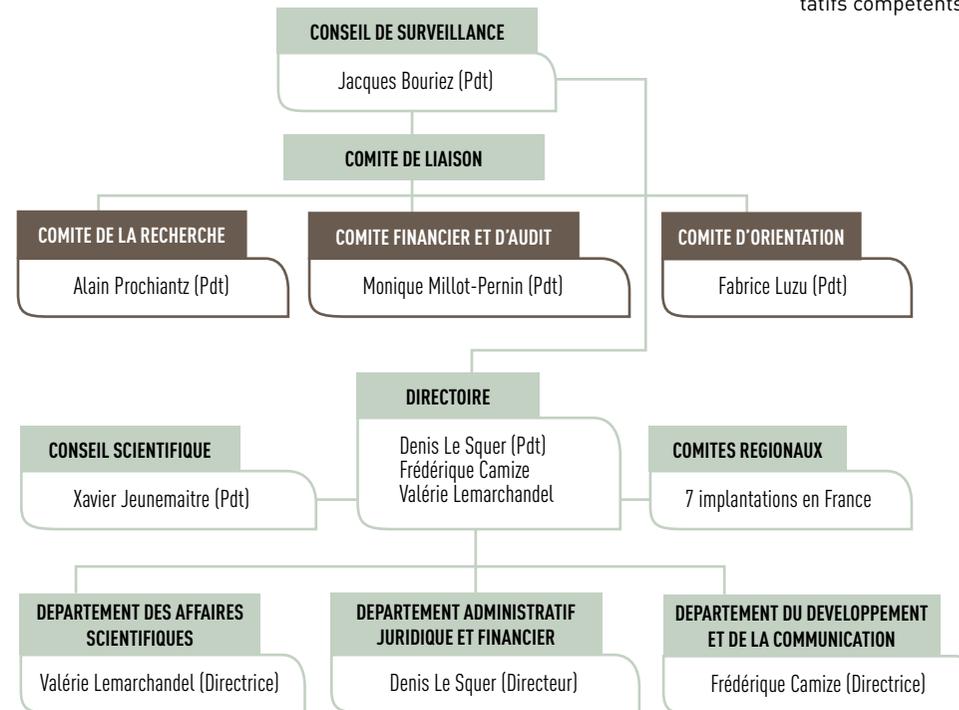


Directoire

Il assure l'administration de la Fondation en mettant en œuvre la stratégie qu'il a proposée et qui a été validée par le Conseil de surveillance. Il est composé de 3 membres nommés par ce dernier.

Comité de liaison

Ce Comité s'assure que les points mis à l'ordre du jour du Conseil de surveillance ont été préalablement examinés et discutés par les Comités consultatifs compétents.



Comité financier et d'audit

Ce Comité joue un rôle consultatif auprès du Conseil de surveillance. Son rôle est de veiller à la bonne gestion comptable et financière de la Fondation. Les budgets annuels et les comptes définitifs lui sont soumis avant approbation par le Conseil de surveillance. Il s'assure de l'efficacité du système de contrôle interne et de la gestion des risques.



Comité d'orientation

Ce Comité joue un rôle consultatif auprès du Conseil de surveillance et a pour mission d'assister la Fondation dans son développement à long terme. Il étudie les questions posées par le fonctionnement de la Fondation sur le plan des politiques de communication et de collecte.

Les instances*

Le rôle de chaque instance de la Fondation pour la Recherche Médicale, l'équilibre des pouvoirs entre ces instances, la consultation permanente, le contrôle, le renouvellement de la gouvernance, voilà ce qu'apportent la réforme des statuts du 13 juin 2012, ainsi que le nouveau règlement intérieur du 3 janvier 2013.

- Les administrateurs du Conseil de surveillance, hors membres de droit (repré-

sentant du ministre de l'Intérieur, de la recherche, de la santé, des finances et des organismes de recherche) disposent au plus de 3 mandats de 4 ans, soit 12 ans. Ils doivent interrompre le mandat en cours dès l'année de leurs 75 ans. Le président du Conseil de surveillance, quant à lui, peut exercer cette fonction dans la limite de 4 mandats de 2 ans, soit 8 ans. Ces limitations, favorisant le renouvellement des membres, s'appliquent

également aux membres des Comités consultatifs et à leur président ainsi qu'aux présidents des Comités régionaux de la FRM.

- Le Comité financier a pris en charge une nouvelle compétence : l'audit. Ce Comité doit vérifier que le Directoire a mis en place un contrôle interne adapté au fonctionnement et aux développements de la FRM, anticipant ainsi les risques encourus. Il établit

un compte-rendu annuel à destination du Conseil de surveillance.

- Les Comités régionaux de la FRM ont dorénavant pour uniques objectifs de contribuer au développement de sa notoriété et de ses ressources.

Ces nouveaux textes anticipent largement la gestion du conflit d'intérêt pour toute personne appartenant à la FRM.

Conseil de surveillance

Président

- Jacques Bouriez (fin du mandat mai 2016)

Membres de droit

- Patrick Audebert

Représentant du ministère de l'Intérieur

- Eva Pebay Peyroula

Représentante des organismes publics de recherche

- Daniel Fagret

Représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- Claude Griscelli

Représentant du ministère de la Santé

- Emmanuel Lamy

Représentant du ministère des Finances

Personnalités scientifiques

- Yves Agid (fin du mandat mai 2014)

- Alain Fischer (fin du mandat mai 2016)

- Dominique Meyer (fin du mandat mai 2014)

- Alain Prochiantz (fin du mandat mai 2016)

Personnalités qualifiées

- Jean-Jacques Bertrand (fin du mandat mai 2014)

- Alain Grimaux (fin du mandat mai 2016)

- Fabrice Luzu (fin du mandat mai 2016)

- Monique Millot-Pernin (fin du mandat mai 2014)

Représentant des donateurs

- Jacques de Beaufort (fin du mandat mai 2014)

Invités permanents

- Martine Jakubowicz

Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Mazars

- Pierre Joly

Président d'honneur

- Xavier Jeunemaître

Président du Conseil scientifique

Comité de la recherche

Président

- Alain Prochiantz

(fin de mandat mai 2014)

Personnalités scientifiques du Conseil de surveillance

- Yves Agid

(fin de mandat mai 2014)

- Alain Fischer

(fin du mandat mai 2016)

- Dominique Meyer

(fin de mandat mai 2014)

Personnalités scientifiques, anciens présidents du Conseil scientifique ou représentants

- Corinne Antignac

(fin de mandat mars 2014)

- Martine Aiach

(fin de mandat mars 2016)

- Antoine Triller

(fin de mandat mars 2018)

Autres personnalités scientifiques

- Pierre Corvol

(fin du mandat décembre 2013)

- Edith Heard

(fin du mandat décembre 2014)

- Annick Alperovitch

(fin du mandat décembre 2015)

- Gérard Chassaing

(fin du mandat décembre 2015)

Comité de liaison

Président du Conseil de surveillance

- Jacques Bouriez (fin de mandat mai 2014)

Président du Comité de la recherche

- Alain Prochiantz (fin de mandat mai 2014)

Président du Comité d'orientation

- Fabrice Luzu (fin de mandat mai 2014)

Présidente du Comité financier et d'audit

- Monique Millot-Pernin (fin de mandat mai 2014)

Comité financier et d'audit

Présidente

- Monique Millot-Pernin (fin du mandat mai 2014)

Membres

- Jean-Jacques Bertrand (fin du mandat mai 2016)

- Alain Hindié (fin du mandat mai 2014)

- Jean-Michel de Mourgues (fin du mandat mai 2016)

- Frédéric Pascal (fin du mandat mai 2014)

* (au 31 décembre 2012)

Comité d'orientation

Président

- Fabrice Luzu
(fin du mandat mai 2014)

Membres

- Jacques de Beaufort
(fin du mandat mai 2014)
- Pierre Delafontaine
(fin du mandat mai 2016)
- Catherine Euvrard
(fin du mandat mai 2016)

- Alain Grimaux
(fin du mandat mai 2014)
- Micheline Kaufmann
(fin du mandat mai 2014)
- Hervé de Montlivault
(fin du mandat mai 2016)
- François d'Orcival
(fin du mandat mai 2016)
- François Rougnon
(fin du mandat mai 2016)
- Antoinette Seillière
(fin du mandat mai 2014)

Directoire

Président

- Denis Le Squer
Directeur administratif et financier

Membres

- Frédérique Camize
Directrice du développement
et de la communication
- Valérie Lemarchandel
Directrice des affaires scientifiques

Comités régionaux

Aquitaine

- Président : Claude Cassagne

Languedoc-Roussillon

- Présidente : Sophie Fages

Midi-Pyrénées

- Président : Michel Vanhems

Nord-Pas-de-Calais

- Président : Daniel Dujardin

PACA

- Président : Claude Carrière

Poitou-Charentes

- Président : Philippe Dertot

Rhône-Alpes

- Président : Pierre Pigeon

Conseil scientifique

Président

- Xavier Jeunemaitre
Inserm U970 / HEGP / Paris

Vice-président

- Pierre-Olivier Couraud
Inserm U1016 - CNRS 8104 / Université
Paris Descartes / Institut Cochin / Paris

Membres

- Corinne Albiges-Rizo
Inserm U823 - UJF - CNRS / Institut Albert
Bonniot / Grenoble

- Marie-Christine Alessi

Inserm UMR626 / Faculté de Médecine
de la Timone / Marseille

- Jean-François Arnal

Inserm U1048 / Université Paul Sabatier
Toulouse

- Francine Behar-Cohen

Inserm UMRS872 / Centre Biomédical
des Cordeliers / Paris

- Jean-Yves Blay

Département de Médecine / Centre
Léon Bérard / Université Claude Bernard / Lyon

- Catherine Braun-Breton

CNRS UMR5235 / Université Montpellier2
Montpellier

- Hervé Chneiweiss

Centre de Psychiatrie et Neurosciences
Université Paris Descartes / Paris

- François-Loïc Cosset

Inserm U758 / ENS Lyon / Lyon

- Alexandra Dürr

Institut du Cerveau et de la Moëlle
Epinière / Hôpital de la Salpêtrière / Paris

- Sophie Ezine

Inserm U1020 / Université Paris Descartes
Paris

- Robert Feil

CNRS UMR 5535 / Institut de Génétique
Moléculaire de Montpellier / Montpellier

- Sylvie Fournel

CNRS UMR7199 / Université de Strasbourg
Illkirch

- Thierry Galli

CNRS UMR7592 - INSERM ERL U950
Institut Jacques Monod / Paris

- Jacques Ghysdäel

CNRS UMR 3306 - INSERM U1005 / Institut
Curie / Orsay

- Jean-Pierre Gorvel

CNRS / Centre d'Immunologie
de Marseille-Luminy / Marseille

- Marie-Anne Gougerot-Pocidal

Inserm U773 / Faculté de Médecine Xavier
Bichat / Paris

- Juan Iovanna

Inserm U624 / Université
de la Méditerranée / Marseille

- Marie-Odile Krebs

Inserm / Hôpital Ste Anne / Paris

- Yves Le Bouc

Inserm UMRS938 / Hôpital St Antoine
Paris

- Roger Marthan

Inserm U1045 / Université de Bordeaux
Bordeaux

- Christophe Mulle

CNRS UMR5091 / Université Victor Segalen
Bordeaux2 / Bordeaux

- Jean-Louis Nahon

CNRS UMR6097-UNS / Institut de Pharmacologie
Moléculaire et Cellulaire / Valbonne

- Bernard Payrastra

Inserm UMR1048 / Université Paul
Sabatier / IZMC / Toulouse

- Claire Poyart

Service de Bactériologie / Groupe
hospitalier Cochin / Paris

- Cécile Rochette-Egly

Département Génomique fonctionnelle
et cancer / IGBMC / Illkirch

- Claire Rougeulle

CNRS UMR7216 / Université Paris
Diderot / Paris

- Clotilde Théry

Inserm U932 / Institut Curie / Paris

- Elisabeth Tournier-Lasserre

UMRS740 / UFR de Médecine Denis
Diderot / Paris

- Marie-Christine de Vernejoul

Inserm UMRU 606 / Hôpital Lariboisière
Paris

- Philippe Vernier

CNRS UPR3294 - USC1126 INRA / Institut
de Neurobiologie A. Fessard / Gif-sur-Yvette



Programmes de recherche Enjeux et stratégie

“ Avec la FRM, la recherche médicale avance sur tous les fronts métamorphosant les espoirs en progrès ”

Avec 36,1 millions d'euros, la Fondation pour la Recherche Médicale a poursuivi vigoureusement son combat contre tous les types de maladies. Cette année encore, elle s'est tenue aux côtés des chercheurs de toutes disciplines en injectant des moyens là où l'excellence côtoie l'esprit d'innovation, pour de belles avancées.

L'année 2011 avait été exceptionnelle : la Fondation pour la Recherche Médicale avait en effet réussi à engager plus de 38 millions d'euros contre 35 en 2010, afin de soutenir des travaux, de toutes les disciplines scientifiques, porteurs de retombées importantes en santé humaine. Si, la crise perdurant, la FRM n'a pu atteindre à nouveau un tel sommet en 2012, elle n'a cependant pas démerité puisque les engagements réalisés sont restés supérieurs à ceux de 2010. La Fondation a ainsi pu consacrer 36,1 millions d'euros à la recherche pour dynamiser le progrès médical et continuer à donner de sérieux espoirs aux malades et à leurs proches.

➤ Moins de projets, prudence oblige

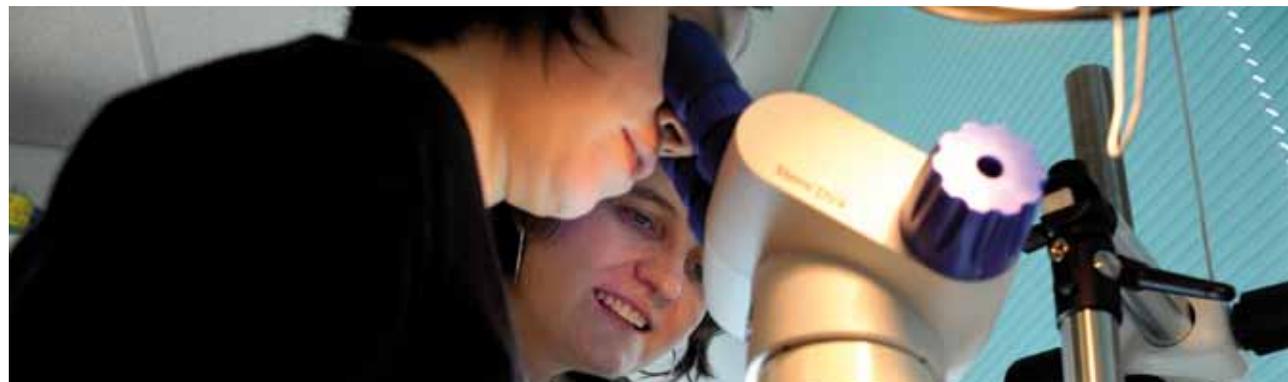
En 2012, 459 projets de recherche ambitieux ont bénéficié de fonds de la FRM. Un nombre dont la baisse — il était de 507 en 2011 — s'explique par l'ajustement aux ressources de la Fondation mais surtout par la réforme des Comités

régionaux. Ceux-ci ont en effet vu leur mission recentrée sur l'information scientifique et médicale et la collecte de fonds (voir p. 10). L'équilibre de la répartition des fonds entre l'Île-de-France et les autres régions françaises a cependant, comme toujours, été respecté.

Au total, quelque 32,7 millions d'euros ont financé des projets rigoureusement sélectionnés dans le cadre des programmes nationaux de la Fondation : « Espoirs de la recherche », « Urgences de la recherche » et « Pionniers de la recherche » ; et 3,4 millions d'euros ont été affectés par d'autres biais, dont les partenariats, les fondations abritées ou encore les Prix de la FRM.

➤ Neurosciences et cancérologie en tête

Toujours généraliste car toujours déterminée à faire profiter chacun des bénéficiaires du progrès biomédical, la Fondation a, cette année, davantage soutenu le domaine des neurosciences. Celui-ci arrive ainsi en tête de l'ensemble des attributions, avec un taux de 28 % contre 19 % en 2011. La cancérologie recule par conséquent à la deuxième place avec 18 % des affectations, contre 23 % en 2011. De même, les maladies infectieuses (14 %) se situent désormais devant les pathologies cardiovasculaires (5%). La part consacrée au domaine « Recherche fondamentale, santé



publique, autres » reste en revanche stable, du fait de l'important soutien apporté aux plates-formes de recherche partagées par des équipes de différentes disciplines.

➤ « Espoirs », pour un progrès tous azimuts

À eux seuls, les trois grands programmes de la Fondation ont permis le démarrage de 372 projets d'envergure. Regroupant 325 d'entre eux, « Espoirs de la recherche » a représenté 67 % de l'engagement total de la programmation nationale. Conçu pour soutenir d'excellents projets voués à se traduire par des retombées importantes dans tous les champs de la santé, ce programme propose aux chercheurs une large palette d'aides. Il a en effet vocation à répondre au plus juste à leurs besoins quel que soit le thème ou la nature de leurs travaux, mais aussi quel que soit le stade de leur carrière. Dans cet esprit, en 2012, 7 appels à projets ont été mis en place (voir p.14).

➤ « Urgences », « Pionniers », plein cap sur l'innovation

La Fondation, grâce à son organisation, a une parfaite connaissance du terrain et insuffle également à la recherche une dynamique en ciblant certaines thématiques qu'elle repère comme nécessitant un élan. Pour cela, elle s'est dotée d'un outil spécifique : le programme « Urgences de la recherche ». Celui-ci a permis, en 2012, d'engager plus de 8 millions d'euros et de soutenir 34 projets. Les trois axes de financement privilégiés en 2012 démontrent parfaitement l'excellente adaptation de la Fondation aux grands enjeux actuels de la recherche : les pathologies mitochondriales, l'installation de jeunes équipes et l'équipement de plates-formes technologiques (voir p.16). De son côté, le programme « Pionniers de la recherche » a poursuivi sa mission de défricheur en stimulant l'émergence de travaux à l'interface de la biologie et d'autres disciplines. À cette fin, la FRM a réitéré son appel à projets « Chimie pour la médecine ». Un choix qui s'est imposé devant le succès obtenu en 2011 par cette innovation (voir p.18).



Xavier Jeunemaitre

Président du Conseil scientifique de la FRM

Que pensez-vous de l'organisation scientifique de la FRM ?

Elle me paraît très équilibrée et efficace. D'un côté, le Comité de la recherche dessine les grandes orientations de la Fondation en matière de recherche ; de l'autre, le Conseil scientifique sélectionne les projets concrets à soutenir. Cette séparation des pouvoirs, entre une instance consultative et un organe opérationnel, évite d'éventuels conflits d'intérêt. En tant que président du Conseil scientifique, je coordonne par ailleurs les activités et débats de ce dernier en veillant tout particulièrement à ce que l'objectivité règne afin que ce soit bien les dossiers des jeunes chercheurs les plus méritants et les meilleurs projets d'équipes qui soient financés. En effet, en attribuant plus de 35 millions d'euros par an à la recherche biomédicale française, la Fondation en est devenue un acteur crucial et les demandes d'aides sont légion. La sélection est donc très rude... et le travail du Conseil scientifique d'autant plus important.

Justement, pourquoi avoir accepté sa présidence alors que cette tâche, bénévole, est lourde et que votre activité de recherche est considérable ?

Quand cette proposition m'a été faite, j'avoue avoir pris un peu peur devant une telle responsabilité ! Mais j'ai aussi pensé que c'était une marque de considération et de confiance de mes collègues. La FRM jouit d'une excellente image et son Conseil scientifique joue un rôle majeur dans la répartition des fonds alloués. Quand on fait de la recherche en médecine, on a la passion de son métier et on n'hésite pas à donner du temps à ce type d'engagement. Engagement qui se révèle, d'ailleurs, comporter des avantages : on noue des liens avec des chercheurs de grande qualité, qui parfois aboutissent à des collaborations inattendues ; on améliore, via les projets soumis, sa connaissance du paysage de la recherche française, des nouvelles technologies et stratégies mises en œuvre dans les laboratoires de pointe... Il est vrai que cette contribution interdit aux équipes des chercheurs impliqués de solliciter une aide durant leur mandat. Mais, lorsqu'on est dans le milieu de la recherche biomédicale, il faut savoir donner un peu de soi. Et puis, quel membre du Conseil scientifique n'a jamais bénéficié un jour, de près ou de loin, d'un soutien de la FRM ?

Quel regard portez-vous sur la Fondation depuis que vous la connaissez de l'intérieur ?

J'ai été agréablement surpris qu'il y cohabite un relatif formalisme — la FRM dispose d'entités multiples et complémentaires — et une ambiance familiale, chaleureuse. De surcroît, on y perçoit la présence des donateurs, ces citoyens intéressés par la recherche médicale et qui s'y impliquent. Cela renforce le sentiment de responsabilité vis-à-vis de l'utilisation des dons et humanise concrètement la recherche.



Programme « Espoirs de la recherche »

À toutes les étapes de leur parcours, la Fondation pour la Recherche Médicale aide les chercheurs à innover. Sélectionnant les meilleurs dès leurs débuts, elle aide la recherche française à faire jaillir des avancées essentielles pour la santé. Son programme « Espoirs de la recherche » est ainsi pensé pour que chacun, jeune ou aguerri, puisse apporter sa pierre à l'édifice. Une pierre solide.

1 209 demandes de financement
325 projets financés
21 896 664 € attribués

Toutes les maladies intéressent la FRM, tous les domaines de recherche biomédicale méritent son attention, tous les chercheurs, jeunes ou très expérimentés, peuvent espérer son soutien... Tous, mais à une condition : qu'ils tracent des perspectives sérieuses de progrès. Pour agir, la Fondation a mis en place un programme-phare : « Espoirs de la recherche » qui, en 2012, s'est déployé via sept appels à projets. Objectif ? Apporter un soutien de poids à la recherche en couvrant au mieux l'éventail des besoins des équipes. En 2012, 325 projets ont été financés grâce à un engagement de près de 22 millions d'euros.

➤ Un coup de pouce avant le doctorat...

Permettre à des étudiants médecins ou pharmaciens de se lancer dans la recherche en leur offrant une première formation dans ce domaine... telle est l'ambition de l'appel à projets « Master 2 Recherche », qui connaît un succès croissant. En 2012, 64 aides ont été apportées par ce biais après une rude sélection. L'appel à projets « Thèse médico-scientifique » a quant à lui permis à des titulaires d'un

Master 2 Recherche et d'une thèse d'exercice, internes ou anciens internes, chefs de clinique assistants ou assistants hospitalo-universitaires, de mener leur thèse de sciences grâce à un soutien de 100 000 à 120 000 euros pour deux années. Cette action a elle aussi connu un franc succès et 32 aides ont été apportées. Enfin, comme en sciences de la vie et de la santé, une quatrième année se révèle essentielle pour achever brillamment une thèse, la FRM aide en outre les doctorants de tout profil (médecin, pharmacien, scientifique) à la finaliser. Ils ont été 101 dans ce cas en 2012.

➤ ... Mais aussi après le doctorat

La Fondation s'intéresse à l'avenir des jeunes chercheurs et agit de façon à ce qu'ils intègrent des équipes et continuent à défricher des pistes qui conduiront aux progrès thérapeutiques de demain. Pour les laboratoires français, pouvoir accueillir ces jeunes pleins de talent se révèle une véritable bouffée d'oxygène. L'enjeu est tel que la FRM a consacré près du quart du budget de « Espoirs de la recherche » à cette initiative, soutenant le stage de 66 post-doctorants et autorisant

beaucoup d'entre eux à revenir de l'étranger. À l'inverse, la Fondation a aussi aidé 8 chercheurs à effectuer un indispensable stage à l'étranger après leur doctorat de sciences.

Récapitulatif des financements dans le cadre du programme « Espoirs de la recherche »

Objet de financements	Nombre de financements	Montant net
Projets menés par des médecins, des pharmaciens, ou des scientifiques préparant un doctorat de sciences	197	6 583 404 €
Projets menés par des post-doctorants	74	5 559 389 €
Equipes Labellisées FRM	26	7 619 379 €
Aide aux projets innovants - Financement d'un ingénieur	28	2 134 492 €
Total général	325	21 896 664 €



Victor Appay

Directeur de recherche Inserm ; laboratoire « Immunité et infection », Inserm / Université Pierre et Marie Curie - Hôpital Pitié-Salpêtrière (Paris)

Pourquoi, lorsqu'il vieillit, l'être humain voit-il ses ressources immunitaires s'épuiser ? Et quel impact cela a-t-il précisément sur sa réponse immunitaire ? Autant de questions auxquelles l'équipe de Victor Appay tente de répondre. À cette fin, elle entend mesurer ces ressources ainsi que la capacité à stimuler la réponse immunitaire chez les personnes âgées ou présentant un vieillissement immunitaire précoce, tels les malades du sida. La recherche, financée à hauteur de 300 000 euros dans le cadre de l'initiative « Equipes Labellisée FRM », permettra de développer à terme des applications cliniques et d'améliorer, en particulier, la prise en charge médicale des personnes âgées et leur qualité de vie. Un axe essentiel à l'heure où la population ne cesse de vieillir.

➤ Le label FRM, un soutien et un passeport

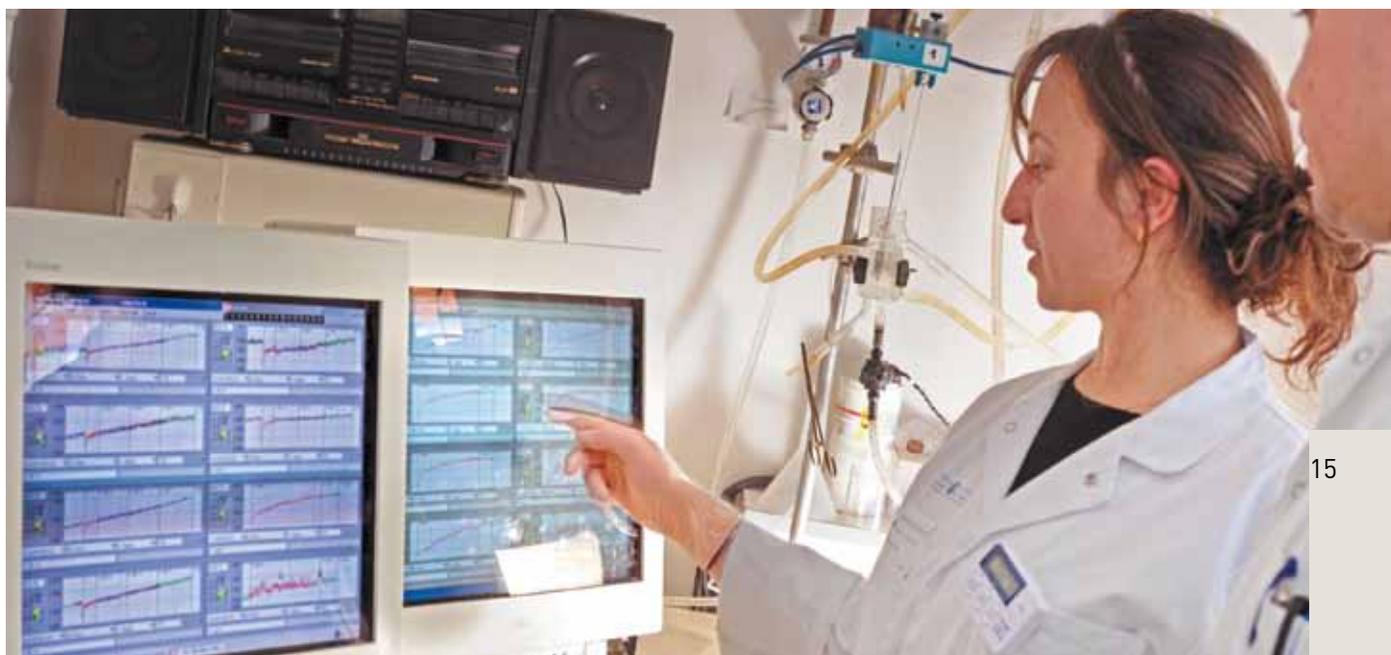
Les chercheurs les plus aguerris trouvent enfin en la Fondation un solide partenaire, puisque celle-ci finance pendant 3 ans des équipes dont l'excellence est reconnue. Après une sélection poussée, elles ont été 26 à bénéficier de l'appel à projets « Equipes Labellisées FRM », qui vise à soutenir l'expression de leur créativité, l'acquisition de nouvelles connaissances et l'émergence de l'innovation. Au total, ces soutiens pluriannuels représentent 35 % du budget du programme « Espoirs de la recherche ». Au-delà de l'aide financière, « Equipes Labellisées FRM » est devenu un réel gage de qualité et, de l'avis des chercheurs, un magnifique levier pour obtenir d'autres fonds. La Fondation a par ailleurs autorisé le recrutement de 28 ingénieurs au sein d'équipes désireuses de recourir à de nouvelles technologies de pointe pour accélérer ou approfondir leurs travaux.



Pierre Martineau

Chargé de recherche Inserm ; Institut de Recherche en Cancérologie de Montpellier, Inserm / Université Montpellier 1

Chaque année, 40 500 nouveaux cas de cancer colorectal sont recensés en France, où cette maladie provoque 17 500 décès par an. Le traitement, qui associe chimiothérapie et thérapies ciblées, vise spécifiquement les cellules cancéreuses, mais ne permet une rémission que chez 60 % des patients. Grâce au soutien de la FRM — 80 000 euros pour le financement d'un ingénieur —, l'équipe de Pierre Martineau tente de comprendre pourquoi la résistance au traitement se révèle aussi forte. Grâce à l'imagerie en spectrométrie de masse, elle va identifier et caractériser la population de cellules responsables de la rechute pour identifier des traitements capables de les éliminer ; et déterminer la quantité et la localisation de la thérapie ciblée au niveau de la tumeur. L'objectif est d'analyser le lien entre la réponse au traitement et la distribution de l'anticorps thérapeutique dans la tumeur.





Programme « Urgences de la recherche »

Le renforcement de plates-formes technologiques, la compréhension des pathologies mitochondriales et l'installation de jeunes équipes prometteuses ont été, en 2012, au cœur du programme « Urgences de la recherche ». Les trois thématiques nécessitaient, pour la Fondation pour la Recherche Médicale, un soutien conséquent et immédiat.

139 demandes de financement
34 projets financés
8 033 292 € attribués

Le Comité de la recherche de la Fondation décèle une priorité en matière de santé publique ? Ses experts constatent une insuffisance de soutien dans un domaine ? Ils déplorent un défaut dans la structuration de la recherche ? Qu'à cela ne tienne, le programme « Urgences de la recherche » est là pour tenter de remédier à ces manques. Son objectif est en effet de dynamiser les pans de la recherche qui méritent de l'être, afin de ne pas freiner des avancées biomédicales importantes. Ainsi, en 2012, plus de 8 millions d'euros ont été engagés, via trois appels à projets portant sur l'équipement de plates-formes technologiques, les pathologies mitochondriales ou l'installation de nouvelles équipes. 34 projets en ont bénéficié.

➤ Du matériel pour aller plus loin, plus vite

De plus en plus poussées et performantes, les technologies à la disposition des chercheurs se révèlent aussi de plus en plus onéreuses. Sachant cependant combien elles peuvent accélérer les découvertes, la FRM a choisi de s'investir dans le renforcement de plates-formes de

recherche en sciences de la vie et de la santé déjà opérationnelles. Comme en 2011, son appel à projets visait, dans un souci de mutualisation, à faciliter l'acquisition, par plusieurs équipes d'un même site, de techniques en imagerie cellulaire, en spectrométrie de masse, en protéomique, en analyse du génome... 13 dossiers ont ainsi pu bénéficier d'un soutien allant jusqu'à 400 000 euros, dont 80 000 peuvent servir à financer durant deux ans le salaire d'un ingénieur en charge du fonctionnement du matériel.

➤ Place aux mitochondries

Centrales énergétiques de nos cellules, les mitochondries intéressent aujourd'hui particulièrement les chercheurs bien au-delà des maladies génétiques. En effet, des études récentes ont révélé qu'un lien existait entre leur dysfonctionnement et l'apparition de pathologies tels le diabète, l'obésité, les affections cardiovasculaires, le cancer, les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson... Au regard de l'importance des enjeux, la Fondation a décidé de donner un élan aux recherches dans ce domaine en proposant de soutenir

des travaux portant sur tous les aspects moléculaires et cellulaires de la physiopathologie mitochondriale. Dans ce cadre, 14 projets innovants ont été soutenus grâce à plus de 3 millions d'euros.

Récapitulatif des financements dans le cadre du programme « Urgences de la recherche »

Domaines	Nombre de financements	Montant net
Amorçage de jeunes équipes	7	1 871 889 €
Grands Equipements	13	3 041 794 €
Physiopathologie mitochondriale : sélection finale	14	3 162 283 €
Renonciation sur programmes antérieurs	0	-42 674 €
Total général	34	8 033 292 €

➤ Pour des débuts très prometteurs

Le succès de l'appel à projets « Amorçage de jeunes équipes » a été tel en 2011 que la FRM a choisi de le reconduire. Celui-ci facilite en effet l'installation en France d'équipes nouvelles en procurant très rapidement à de talentueux chercheurs — jeunes mais expérimentés — les moyens de commencer leurs travaux en attendant le déclenchement des financements institutionnels. La démarche vise également à retenir ou à attirer dans l'Hexagone des chercheurs de qualité qui, en début de carrière, partiraient à l'étranger, où il leur est souvent plus facile de se lancer. Autant dire que l'enjeu est d'une importance considérable. En 2012, après une rude sélection, 7 dossiers ont été soutenus et 2 millions d'euros attribués.



Véronique Paquis

Professeur des universités-praticien hospitalier ; Institut de Recherche sur le cancer et le vieillissement, Nice ; Inserm Université de Nice Sophia Antipolis

Identifier des gènes et des mécanismes encore inconnus à l'origine de certaines affections mitochondriales liées à des maladies neuro-musculaires ou de myopathies... Tel est l'objectif de l'équipe de Véronique Paquis. Celle-ci s'intéresse en effet particulièrement aux pathologies dans lesquelles l'instabilité du génome mitochondrial se traduit par un vaste spectre de symptômes cliniques. Parmi eux, des formes multiviscérales provoquent la mort chez l'enfant, ou d'autres, à révélation tardive, génèrent des atteintes neuromusculaires chez l'adulte. Afin de connaître les gènes responsables pour confirmer le diagnostic et envisager des perspectives thérapeutiques, l'équipe, qui a reçu 200 000 euros de la FRM, analyse des familles de patients atteints et étudie des gènes « candidats » jouant un rôle important dans la stabilité du génome mitochondrial.



Michel Ovize

Professeur des universités-praticien hospitalier ; laboratoire « Cardiovasculaire, Métabolisme, Diabétologie et Nutrition », Inserm / Université Lyon 1

Lors d'un infarctus, le muscle cardiaque se détériore mais on ignore une grande part des mécanismes à l'œuvre. On sait toutefois que si, après une période de privation d'oxygène, ce dernier est trop vite réintroduit, la mitochondrie peut se transformer en véritable « bombe atomique ». L'explosion provoquée suite à l'infarctus découle de l'ouverture d'un canal mitochondrial, que facilite le calcium accumulé dans cette centrale énergétique de la cellule. Mais d'où provient ce calcium ? L'équipe de Michel Ovize émet l'hypothèse qu'il est directement issu d'une autre partie de la cellule et qu'une protéine particulière — la cyclophiline D — contrôle ce transfert. Démontrer ce processus constituerait un progrès important et ouvrirait la voie à des avancées thérapeutiques. La FRM a donc attribué 250 000 euros à l'équipe pour mener à bien ce projet prometteur.

Programme « Pionniers de la recherche »

L'interdisciplinarité est source de progrès. Un principe dont la Fondation pour la Recherche Médicale est persuadée et qu'elle a, une fois encore, défendu à travers son programme « Pionniers de la recherche ».

Biologistes et chimistes ont donc été conviés à croiser leurs regards pour œuvrer ensuite main dans la main et dégager de nouveaux horizons.



142 demandes de financement
13 projets financés
2 802 600 € attribués

Explorer les interfaces. Ainsi pourrait se résumer l'intention du programme « Pionniers de la recherche » mis au point par la Fondation dans un souci de défricher de nouveaux champs de recherche. Favorisant l'interdisciplinarité, cette démarche vise à rapprocher la biologie d'autres matières et, par là même, à faire émerger des découvertes scientifiques, dont on sait qu'elles naissent souvent d'une telle rencontre. Ainsi, en 2012, la FRM a-t-elle renouvelé son appel à projets « Chimie pour la médecine », qui a été couronné de succès en 2011. Après la double expertise de scientifiques français puis étrangers, 13 projets des plus originaux ont été soutenus grâce à un budget de près de 3 millions d'euros.

➤ Sortir des sentiers battus

Tous les projets permettant de développer de nouveaux systèmes ou approches autorisant une meilleure compréhension du fonctionnement du vivant, mais également tous ceux proposant de mettre au point des outils diagnostiques ou thérapeutiques innovants étaient concernés par le programme « Pionniers de la recherche ». Dans tous les cas, la Fondation attendait des équipes de biologistes et/ou de médecins et des équipes de chimistes appelées à collaborer qu'elles aient vraiment élaboré ensemble dès l'origine leur projet. Le souhait de la FRM est en effet que ce dernier soit le fruit d'une réflexion commune menée à partir d'approches différentes, et qu'il ne prenne pas la forme d'une simple juxtaposition de compétences. C'est là que réside toute la plus-value de la démarche.



Boris Vauzeilles

Chargé de recherche CNRS ; Laboratoire de Glycochimie Moléculaire et Macromoléculaire, Université Paris-Sud / CNRS (Orsay)



Sam Dukan

Chargé de recherche CNRS ; Laboratoire de Chimie Bactérienne, CNRS / Université Aix-Marseille

Pour lutter contre les bactéries pathogènes, il convient d'abord de les identifier et de les dénombrer. Leur élimination implique ensuite le déclenchement dans l'organisme d'une réaction immunitaire à laquelle on associe le plus souvent l'emploi d'un antibiotique efficace. Afin de repérer et de compter les bactéries vivantes, une méthode innovante et rapide a été mise au point, que le projet des équipes de Boris Vauzeilles et Sam Dukan entend pousser plus loin. Il s'agit en particulier de réussir à détecter très vite les bactéries *Legionella pneumophila* vivantes, sources notamment d'infections respiratoires. Pour aider ces chimistes et biologistes dans leur démarche, la Fondation a engagé 207 000 euros. Dans un second temps, ce système novateur de marquage de la surface des bactéries vivantes sera utilisé pour initier de nouvelles approches thérapeutiques contre certaines bactéries Gram négatives multi-résistantes, telles les salmonelles, les *Escherichia coli*...

Récapitulatif des financements dans le cadre du programme « Pionniers de la recherche »

Domaines	Nombre de financements	Montant net
Chimie pour la médecine	13	2 802 600 €
Total général	13	2 802 600 €

Programmes en partenariat

La Fondation pour la Recherche Médicale ne néglige aucune piste susceptible de favoriser des progrès dans le champ de la santé, aussi accepte-t-elle de s'impliquer dans des partenariats de qualité.

17 **1 204 578 €**
projets attribués
financés

Reconnu, le savoir-faire de la Fondation attire maints organismes désireux de nouer avec elle un partenariat. Parmi eux, des universités, des fondations, des associations... De même, il arrive que de grands donateurs se tournent vers elle pour développer une recherche dans un champ spécifique. La Fondation intervient alors en apportant des fonds, en offrant son expertise scientifique ou en procurant un soutien sur le plan de la gestion. En 2012, 17 programmes ont ainsi été mis en œuvre.

➤ Pour plus de formation

Dans les universités Paris-Descartes et Paris-Diderot, les étudiants en médecine ont la possibilité de suivre une filière dite « Médecine-Sciences », qui a pour ambition de les former précocement à la recherche. La FRM participe financièrement, depuis plusieurs années, à cette initiative intéressante en finançant le cursus des étudiants empruntant cette voie. En 2012, elle a engagé à cet effet quelque 133 000 euros. De même, elle a apporté 108 000 euros à L'École Doctorale Multidisciplinaire Européenne Frontières du Vivant, dont

l'objectif est de développer des projets de recherche croisant les disciplines, pour financer la 3^e année de thèse de trois étudiants.

➤ Pour plus de projets

La FRM se charge du suivi scientifique et financier des aides attribuées par la Fondation Schlumberger pour l'Éducation et la Recherche (FSER), qui œuvre à la création de jeunes équipes. En 2012, 380 000 euros ont été répartis entre trois lauréats. Le partenariat conclu avec la Fondation Roland Bailly a, de son côté, conduit la FRM à lancer un appel à projets destiné à favoriser l'essor de travaux sur la physiopathologie rétinienne. La fondation Roland Bailly et la FRM ont ainsi partagé 465 000 euros entre 7 dossiers portant sur diverses pathologies de cet organe. Par ailleurs, grâce aux dons collectés par l'association "Schizo Oui", la FRM a réparti près de 27 000 euros entre trois recherches travaillant sur les maladies psychiatriques et abordant, pour l'une, le transport de la dopamine et pour les autres la formation des synapses neurologiques ou les désordres neuropsychia-

triques. Enfin, grâce à la générosité d'une grande donatrice, deux équipes ont bénéficié chacune de 100 000 euros pour deux ans afin de poursuivre leurs travaux sur la maladie de Verneuil. Des travaux initiés suite à un appel à projets lancé par la FRM en 2010 à la demande de cette mécène.



Prix de la Fondation



18* **516 451 €**
projets attribués
financés

Encourager des chercheurs talentueux à poursuivre l'élan qu'ils donnent à la recherche médicale par la justesse de leur approche et leur ténacité et faire le lien entre ces chercheurs et des personnes désireuses de soutenir la recherche, tels sont les objectifs de la FRM, lorsque, chaque année, elle sélectionne ses Prix scientifiques et de recherche.

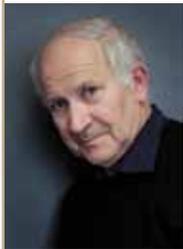
Les Prix de la FRM sont le fruit de la rencontre entre l'engagement de donateurs à soutenir fortement des recherches dans des domaines particuliers et des chercheurs qui mènent des travaux innovants et de grande qualité ; En 2012, 16* Prix ont été sélectionnés et remis, à l'occasion de deux cérémonies, l'une au Collège de

France au cours de laquelle Jules Hoffmann, Prix Nobel de médecine 2011 a été mis à l'honneur et l'autre à la Maison de la Recherche à Paris. Ces cérémonies sont une remarquable occasion pour la Fondation de rendre hommage à des hommes et de femmes passionnés qui ont fait de la recherche médicale le fil

conducteur de leur vie. Depuis leur création, il y a plus de vingt ans, ces Prix ont permis de multiples rencontres entre de grands chercheurs et de grands donateurs. De ces rencontres sont nées des avancées scientifiques et médicales majeures, bénéfiques à l'homme.

Grand Prix

Le Grand Prix rend hommage à une personnalité du monde scientifique pour sa contribution exceptionnelle à la connaissance dans le domaine médical. Le lauréat est désigné par un jury composé des membres du Comité de la recherche et du président du Conseil scientifique de la FRM.



Décerné à Jean-Marc Egly,

Docteur ès sciences spécialisé en chimie et en biochimie, directeur de recherche de classe exceptionnelle à l'Inserm, Jean-Marc Egly est à la tête de l'équipe « Expression et réparation du génome » à l'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire, à Illkirch. Depuis 2005, il est membre de l'Académie des sciences. Il est en outre attaché à de nombreuses institutions nationales et internationales, où il exerce son expertise scientifique, comme le Conseil scientifique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), des organisations

européennes comme l'European Research Council, Science Europe ou l'European Molecular Biology Organization (EMBO). De nombreux prix et distinctions ont jalonné sa carrière, parmi eux : le prix Descartes de la Communauté économique européenne en 2000, le prix de la Fondation AGF de l'Académie des sciences en 2002, le Grand Prix de l'Inserm en 2004. Il est chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'Honneur.

Prix de recherche

Les Prix de recherche encouragent les travaux dans un domaine défini par les grands donateurs à l'origine de cette récompense. Ils font l'objet d'appels d'offres. Les lauréats sont sélectionnés par des Comités de sélection composés de spécialistes du domaine.

Prix fondation Victor et Erminia Mescle

Créé par Marie-Agnès Mescle-Moreau en mémoire de ses grands-parents, ce Prix est destiné à la recherche sur la transplantation d'organes et la thérapie cellulaire.

Décerné à **Annick Lefèvre**, chargée de recherche à l'Inserm. Directrice de

l'équipe « Épigenétique et développement », Institut Cellule Souche et Cerveau. Lyon.

Prix Mariane Josso

Créé par Nathalie Josso en mémoire de sa fille, ce Prix est destiné à financer un jeune chercheur pendant

Prix scientifiques

Les Prix scientifiques ont été créés à l'initiative de grands donateurs. Ils distinguent des chercheurs dont le parcours fait avancer significativement les savoirs dans le domaine souhaité par le donateur. Les lauréats sont sélectionnés par des jurys spécialisés composés de membres du Conseil scientifique de la FRM.

Prix Jeanne-Philippe Beziat

Grâce à un legs d'Odette Rouanet, ce Prix est remis à un chercheur pour sa contribution en cardiologie.

Décerné à **Rodolphe Fischmeister**, directeur de recherche Inserm, Châtenay-Malabry, coordinateur du Laboratoire d'excellence en recherche sur le médicament et l'innovation thérapeutique.

Prix Yvette Rouanet

Grâce à un legs d'Odette Rouanet, ce Prix est remis à un chercheur pour sa contribution en cardiologie.

Décerné à **Gilles Montalescot**, responsable de l'Unité de soins intensifs à l'Institut de cardiologie, hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris. Directeur de l'équipe « Thrombose, Athéromatose et Pharmacologie Appliquée ».

Prix Raymond Rosen

Issu d'un legs de Jeanne Rosen en mémoire de son époux, ce Prix est destiné à financer la recherche sur le cancer et sa guérison.

Décerné à **Olivier Bernard**, directeur de recherche Inserm, directeur du laboratoire « Génétique des tumeurs », Institut Gustave Roussy, Villejuif.

Prix fondation Guillaumat-Piel

Ce Prix est destiné à financer la recherche sur les maladies infantiles et ou du sang, et ou ostéoarticulaires.

Décerné à **Pierre Miossec**, professeur d'immunologie, Médecin chef du service d'immunologie clinique et rhumatologie, hôpital Edouard Herriot, Lyon.

Prix Jean et Ana Paneboeuf

Créé par Anne Paneboeuf en souvenir de son père, ce prix récompense des recherches sur la leucémie

Décerné à **Jean Soulier**, professeur des Universités, Praticien Hospitalier, responsable de l'Unité de cytogénétique-génomique, laboratoire d'hématologie à l'hôpital Saint-Louis, Paris. Responsable de l'équipe « Génome et cancer » à l'Institut Universitaire d'Hématologie.

Prix Jacques Piraud

Dédié par Marcel Piraud à son fils Jacques, ce Prix est destiné à financer la recherche sur les maladies infectieuses.

Décerné à **Odile Mercereau-Puijalon**, directrice du Département de Parasitologie et de Mycologie et de l'Unité d'Immunologie Moléculaire des Parasites à l'Institut Pasteur, Paris.

Prix Lucien Tartois

Créé par Lucien Tartois, ce Prix est destiné à financer des recherches en oncologie, immunologie ou virologie.

Décerné à **Pierre Charbord**, directeur de recherche Inserm, co-responsable d'équipe au laboratoire « Cellules souches : de leurs niches à leurs applications thérapeutiques », Hôpital Paul Brousse, Villejuif.

Prix Jean-Paul Binet

Ce Prix est destiné à financer des recherches cliniques ou expérimentales sur les pathologies cardiovasculaires ou sur les xénotreffes.

Décerné à **Gervaise Loirand**, directrice de recherche Inserm. Responsable d'équipe à l'Institut du thorax, Nantes.

Prix Rose Lamarca

Issu d'un legs d'Henri Lamarca en mémoire de sa femme, ce Prix couronne une contribution en recherche clinique.

Décerné à **Gérald Simonneau**, chef du service de pneumologie de l'hôpital Bicêtre. Responsable d'équipe Inserm « Nouvelles approches cliniques de l'HTAP humaine ».

Prix Rachel Ajzen et Léon Jagolnitzer

Ce Prix soutient des recherches fondamentales dans le domaine de la compréhension des mécanismes du vieillissement, et en particulier en ce qui concerne le cerveau dans les conditions normales et pathologiques.

Décerné à **Laure Rondi-Reig**, directrice de recherche CNRS. Responsable d'équipe « Navigation, mémoire et vieillissement », université Pierre et Marie Curie, Paris.

Prix Adrienne et Frédéric Herbet

Ce Prix récompense des recherches en priorité sur la maladie d'Alzheimer.

Décerné à **Jean-Charles Lambert**, directeur de recherche Inserm, Responsable d'équipe dans le laboratoire « Santé publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement », à l'Institut Pasteur de Lille.

Prix Camille Woringer

Issu d'un legs de Camille Woringer, ce Prix est destiné à financer la recherche sur les maladies du cerveau.

Décerné à **Patricia Gaspar**, directrice de recherche Inserm, directrice de l'équipe « Neurotransmission et développement », Institut du Fer à Moulin, Paris. Directrice de l'école des neurosciences de Paris Ile-de-France.

Prix Line Renaud

Créé par Line Renaud, ce Prix est destiné à financer la recherche en virologie et en particulier le sida.

Décerné à **Clarisse Bertioz-Torrent**, directrice de recherche Inserm, responsable de l'équipe « Interactions hôte-virus » de l'Institut Cochin, Paris.

les trois années de sa thèse de sciences en pneumologie.

Décerné à **Grégoire Savary**, Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire, CNRS UNS, Université de Sophia Antipolis, Valbonne.

Prix fondation Line Pomaret-Delalande

Créé par Sylvie Pomaret en mémoire de sa mère, ce Prix est destiné à financer un jeune chercheur pendant les deux années de sa

thèse en sciences sur une maladie rare.

*Sélectionnée en 2011, **Alicia Mallet** a reçu son Prix en 2012. Doctorante dans l'unité « Différenciation épidermique et auto-immunité rhumatoïde », CHU, Toulouse.

*Sélectionnée en 2010, **Julie Jerber** a reçu, en 2012, un financement pour sa 3^{ème} année.

Chercheurs financés

Programme « Espoirs de la recherche »

Master 2 Recherche

Cyril AMOUROUX	Montpellier	Lorraine HAMELIN	Paris	Benjamin Glenn CHOUSTERMAN	Paris	Aurore BESNARD	Orsay	Emilie HECKEL	Illkirch	Nausicaa POULLET	Nice
Alice ATRAMONT	Villejuif	Magali JASIEK	Paris	Sarah COHEN-GOGO	Paris	Vincent BIAJOUX	Clamart	Muna HILAL	Bordeaux	Rémi PROVILLE	Paris
Olivier AUBERT	Paris	Hannah KAMINSKI	Bordeaux	Cloé COMARMOND	Paris	Guillaume BIDAULT	Paris	Mehel HIND	Chatenay-Malabry	Loredana PUCA	Paris
Capucine BALDINI	Paris	Pauline KRUG-TRICOT	Paris	Emilie DUCHALAIS	Nantes	Marie-Lise BLONDOT	Jouy-en-Josas	Anne-Sophie HOFFBECK	Illkirch	Suresh Krishna RAMAKRISHNAN	Paris
Perrine BORTOLOTTI	Lille	Morgane LE GOUEZ	Paris	Alice EMPTOZ	Paris	Nadège BOIS	Paris	Diego HUET	Paris	Lyra Onitsoa RAZANADRAKOTO	Bobigny
Pierre BRAQUET	Montpellier	Claire LECOCO	Paris	Jean GASCHIGNARD	Paris	Romain BOURDY	Strasbourg	Anne-Flore IMHAUS	Paris	Adèle RICHART	Paris
Maren BURBACH	Paris	Anne LEGRAND	Paris	Cécile GSTALDER	Toulouse	Benjamin BOURGEOIS	Gif-sur-Yvette	Laura ISRAEL	Paris	Cecilia ROCHA DE SOUZA	Orsay
Matthieu BUSCOT	Sophia Antipolis	Elise LEROY-TERQUEM	Paris	Nicholas HEMING	Paris	Lydie BOUSSICAULT	Fontenay-aux-Roses	Pierre-Yves JACOB	Marseille	Aurelia SAHEL	Paris
Aurélie CABANNES-HAMY	Paris	Emeline MARLINGE	Créteil	Claire HOTZ	Créteil	Emma CAHILL	Paris	Carole JURUJ	Lyon	Alexandra SAINT CHARLES	Gif-sur-Yvette
Lucie CANTALOUBE	Toulouse	Aurélien MAZERAUD	Paris	Dulanjalee KARIYAWASAM	Paris	Andrés CAICEDO	Montpellier	Thomas KALISCH	Illkirch	Joseph SALIBA	Villejuif
Nicolas CARLIER	Paris	Claire MEHLER JACOB-FRANCK	Paris	Eugénie KOUMAKIS	Paris	Svetoslav CHAKAROV	Toulouse	Zeineb KAMMOUN	Palaiseau	Fadel SAYES	Paris
Marine CAVALIÉ	Nice	Lise MICHEL	Paris	Simon LAUNAY	Marseille	Asma CHAOUI	Créteil	Mohammadmahdi KERAMATI	Paris	Sonia SELBONNE	Paris
Marie CHAIX	Dijon	Jonathan MOSSERI	Paris	Raphaël LE BOUC	Paris	Lucie CHARLES	Gif-sur-Yvette	Myriam LAMRANI	Dijon	Kätlin SILM	Paris
Hélène CHE	Montpellier	Cécile OLIVIER	Lille	Chloé LEMAITRE	Paris	Paul CHU SIN CHUNG	Illkirch	Mathilde LATIL	Paris	Clarisse THOLLIER	Villejuif
Armelle CHOURAKI	Lille	Alexis PINEL	Paris	Louise-Laure MARIANI	Paris	Séverine CIRE	Evry	Maëva LE HIR	Paris	Audrey THOMAS	Lyon
Rodolphe DARD	Orsay	Florence PONTNAU	Paris	Hélène MARIJON	Paris	Amandine CLAUZON	Besançon	Sylvia LOMBARDO	Paris	Marta TRUFFI	Paris
Pierre DELORME	Paris	Hélène REGNAULT	Paris	Sarah MORIN-ZORMAN	Paris	Audrey CONSTALS	Bordeaux	Laure LOUMAGNE	Paris	Michael VALENTE	Paris
Aurélien DESBEAUX	Paris	Julien REYAL	Paris	Emmanuelle MOTTE	Le Kremlin-Bicêtre	Mathilde DE TAFFIN DE TILQUES	Toulouse	Marine MALBEC	Paris	Antoine VALERA	Strasbourg
Pauline DODET	Paris	Marion ROUX	Créteil	Boualem MOULOUEL	Paris	Marc DESCATOIRE	Paris	Hervé MARIE-NELLY	Paris	Antonia VAN DEN ELZEN	Illkirch
Anne-Laure DUBESSY	Paris	Colombe SAILLARD	Marseille	Nicolas NOEL	Le Kremlin-Bicêtre	Sara DIOUANI	Paris	Katherine MATHO	Paris	Valentin VAUTROT	Vandoeuvre-les-Nancy
Marie DUCHAMP	Paris	Charlotte SALMON-GANDONNIERE	Tours	Etienne PAUBELLE	Paris	Laura DUMAS	Paris	Elsa MAZARI-BERGMANN	Marcoussis	Maud VIELLEVOYE	Paris
Eric DUROT	Villejuif	Aurélien SANNIER	Clichy	Alexandre SALVADOR	Paris	Elia DUPRE	Lille	Pinar MESCI	Paris	Audrey VINGADASSALON	Orsay
Alexandre DUVIGNAUD	Paris	Pierre SENERS	Paris	Michaela SEMERARO KUNZ	Villejuif	Yannick ELIPOT	Gif-sur-Yvette	Bruce MESNAGE	Strasbourg	Lucie VIOU	Paris
Yaelle ELOIT	Toulouse	Anna TAIEB	Paris	Cindy SERDJEBI	Marseille	Haig Alexander ESKANDARIAN	Paris	Fabio MICHELET	Paris	Shujia ZHU	Paris
Mathilde FRANCOIS	Toulouse	My-Linh TRAN-MINH	Paris	Marie TISSERAND	Paris	Fred ETOC	Paris	Julie MION	Montpellier		
Cécile FREIHUBER	Gif-sur-Yvette	Geoffroy VENTON	Marseille	Jérôme VANDOMME	Lille	Guillaume ETTER	Illkirch	Coraline MLYNARCZYK	Paris		
Eric FRISON	Bordeaux	Cécile VERRIER	Paris			Philippe FOERSTER	Paris	Audrey MONTERSINO	Marseille		
Marie-Paule GERLINGER	Paris	Cécile VICIER	Villejuif			Pauline FORMAGLIO	Paris	Dhafer MRIZAK	Lille		
Dorothee GESLIN	Nantes	Alexandre VIVANTI	Paris			Stéphane FREMONT	Paris	Yasmine NEIRIJNCK	Nice		
Antonin GINGUAY	Paris	Jean WACH	Lyon			Célia GASSELIN	Marseille	Julie NONNEKENS	Toulouse		
Vanessa GRANGER	Chatenay-Malabry					Emmanuelle GIRARD	Paris	Vincent PAVOT	Lyon		
Adrien GRENIER	Paris					Julie GIRAUD	Montpellier	Christophe PEDROS	Toulouse		
Sophie GUERIN-PFYFFER	Créteil					Géraldine GONTIER	Paris	Verónica PEREZ SCHUSTER	Paris		
Sophie GUETTIER	Caen					Alexandre GOUZY	Toulouse	Lucie POPINEAU	Paris		
						Thomas GRENTZINGER	Montpellier	Nicolas PORQUET	Nice		

Thèses médico-scientifiques

Caroline ALBY-AVERSENG	Paris
Alexandre BLEIBTREU	Paris
Elodie BOUSQUET	Paris

Fins de thèses scientifiques

Solveig BADILLO	Gif-sur-Yvette
Marion BARABAN	Paris
Alexander BARRE	Montpellier
Florian BARTHELEMY	Marseille
Valentine BATTISTI	Paris
Morgane BELLOT	Toulouse
Meryam BENIAZZA	Marseille

Alain DOUCET	Paris	Vanessa BONAZZI	Nice	Julien SANTI-ROCCA	Paris
Yannick GACHET	Toulouse	Alice BOULANGER	Marseille	Johannes SCHINKO	Lyon
Matthieu GIRAUD	Paris	Elena Bernadette Monika BREIDENSTEIN	Paris	Roman SERRAT	Bordeaux
Hinrich GRONEMEYER	Illkirch	Fabienne BRENET	Marseille	Judith SOUPHRON	Orsay
Ralf JOCKERS	Paris	Anne CAMMAS	Toulouse	Vitor SOUSA	Marseille
Rosemary KIERNAN	Montpellier	Mireille CENTLIVRE	Paris	Emily STEED	Illkirch
Karima KISSA	Montpellier	Thomas CLOUAIRE	Toulouse	Ruzena STRANSKA	Marseille
Guillaume LEBON	Montpellier	Claudio COLLINET	Marseille	Haijun TU	Villeurbanne
Patrick LEMAIRE	Montpellier	Dimitri DE BUNDEL	Montpellier	Juan Alberto VARELA	Bordeaux
Raphaël MARGUERON	Paris	Xavier DE JAEGER	Bordeaux	Marine VERNET	Paris
Pierre MARTINEAU	Montpellier	Nicolas DUPONT	Paris	Giuliana VICTORIA	Paris
Bertrand NADEL	Marseille	Jenny ERALES	Marseille	Li XIANG	Nice
Olivier NEYROLLES	Toulouse	Thomas FALGUIERES	Paris	Jing YANG	Paris
Jérôme NIGOU	Toulouse	Mariana Lucia FERRARI	Paris	Pierre YGER	Paris
Pierre-Louis THARAUX	Paris	Ulla-Maj FIUZA	Montpellier	Chenju YI	Paris
Laurence TIRET	Paris	Christoph GEBHARDT	Paris	Steven ZURYN	Illkirch
Didier TROUCHE	Toulouse	Jerome GILLERON	Nice		
Philippe VALET	Toulouse	Antoine GODIN	Talence		
Marie VIDAILHET	Paris	David GONZALEZ-RODRIGUEZ	Palaiseau		

Stages post-doctoraux à l'étranger

Alexandre BELOT - Manchester	Royaume-Uni
Raphaelle CASTAGNE - London	Royaume-Uni
Thibaut DUPARC - Bruxelles	Belgique
Mohamed FAREH - Delft	Pays-Bas
Gabrielle GIRARDEAU - New York	Etats-Unis
Julie RAGEUL - Stony Brook University	Etats-Unis
Nicolas SEVERE - Boston	Etats-Unis
Julia SLIWA - New York	Etats-Unis

Stages post-doctoraux en France

Revu ANN ALEXANDER	Paris
Yoko (yang Ja) ARAI (PARK)	Paris
Gunjan ARORA	Montpellier
Aymeric BAILLY	Montpellier
Michalis BARKOULAS	Paris
Daniela BENATI	Paris
Samira BENHAMOUCHE	Bordeaux
David BENOIST	Pessac
Stéphanie BESSOLES	Paris

David GONZALEZ-RODRIGUEZ	Palaiseau
Adeline GOULET	Marseille
Valentin JAUMOUILLE	Paris
Maria Angeles JUANES ORTIZ	Montpellier
Angeliki KARAMITRI	Paris
Sophie LAFFRAY	Montpellier
Michael LANG	Paris
Fabrice LAVIAL	Lyon
Virginia LIOY	Gif-sur-Yvette
Yong-Hwee Eddie LOH	Paris
Gustavo MORAGA-CID	Paris
Sebastian MULLER	Paris
Maria Del Mar NARANJO GOMEZ	Montpellier
Carlos NINO	Paris
Mireia NISO-SANTANO	Villejuif
Lena OESTERLIN	Paris
Masayuki OGNUMA	Illkirch
Benjamin PARDO	Montpellier
Alice PAVLOWSKY	Paris
Odil PORRUA FUERTE	Gif-sur-Yvette
Francesca PRETE	Marseille
Damien RAMEL	Toulouse
Francesc Xavier RUIZ FIGUERAS	Illkirch

Equipes labellisées FRM

Serge AMSELEM	Paris
Victor APPAY	Paris
Laure BALLY-CUIF	Gif-sur-Yvette
Carmen BUCHRIESER	Paris
Patrick CHARNAY	Paris
Alain CHEDOTAL	Paris
Karine CLEMENT	Paris
Laurence COLLEAUX	Paris
Valérie CORMIER-DAIRE	Paris
Caroline DEMANGEL	Paris
Arnaud ECHARD	Paris
Gilles FORTIN	Gif-sur-Yvette
Patricia GASPARD	Paris
Yves GAUDIN	Gif-sur-Yvette
Philippe HERBOMEL	Paris
Sandrine HUMBERT	Orsay
Richard LO-MAN	Paris
Stefano MARULLO	Paris
Franck PEREZ	Paris
Marco PONTOGLIO	Paris
Pierre RONCO	Paris
Laure RONDI-REIG	Paris
Jean-Sébastien SILVESTRE	Paris

Cécile SYKES-GELY	Paris
Shahragim TAJBAKSHSH	Paris
Massimo VERGASSOLA	Paris

Programme Ecole Doctorale Multidisciplinaire ENS - Paris V - Paris VII

Mélanie CHABAUD	Paris
Vincent RECAMIER	Paris
Elke SCHMIDT	Paris

Programme « Urgences de la recherche »

Amorçage de jeunes équipes

Pascal BELIN	Marseille
Raul. V. DURAN	Pessac
Jérôme GROS	Paris
Olivier JOFFRE	Toulouse
Samir MERABET	Lyon
Bijan SOBHIAN	Montpellier
Eric THEVENEAU	Toulouse

Maité COPPEY	Paris
Yann HERAULT	Illkirch
Nathalie LABARRIERE	Nantes
Damarys LOEW	Paris
Christophe MASSELON	Grenoble
Daniel PICOT	Paris
Dominique SAPPEY-MARINIER	Bron
Eric SCHOEHN	Grenoble
Martial SEVENO	Montpellier

Anne LOMBES	Paris
Michel OVIZE	Lyon
Véronique PAQUIS	Nice
Fabien PIERREL	Grenoble
Vincent PROCACCIO	Angers
Hélène PUCCIO	Illkirch
Jean-Michel ROZET	Paris
Uwe SCHLATTNER	Grenoble
Georges SNOUNOU	Paris
Michel TAUC	Nice
Ludivine WALTER	Villeurbanne

Grands Equipements

Brigitte AUTRAN	Paris
Yara BARREIRA	Toulouse
Edouard BERTRAND	Montpellier
Marc BONNEU	Bordeaux

Chantal CABELLO	Montpellier
Anne GARNIER-FAGART	Chatenay-Malabry
Guy LENAERS	Montpellier

Physiopathologie mitochondriale

Programme « Pionniers de la recherche »

Chimie pour la médecine

Muriel AMBLARD	Montpellier
Rachel AUZELY	Grenoble
Burkhard BECHINGER	Strasbourg
Joëlle DUBOIS	Gif-sur-Yvette

Marie ERARD	Orsay
Cyrille GRANDJEAN	Nantes
Christine GRAVIER PELLETIER	Paris
Sophie GUILLAUME CENDROWSKI	Rennes
Jean-Francois HERNANDEZ	Montpellier

Gervaise MOSSER	Paris
Suzanne PEYROTOTES	Montpellier
Jean-Serge REMY	Illkirch
Boris VAUZEILLES	Orsay

Programmes en Partenariat

Filière Médecine-Sciences

Paris 5 - Descartes	Paris
Paris 7- Diderot	Paris

David HICKS	Strasbourg
Vasiliki KALATZIS	Montpellier
Thierry LEVEILLARD	Paris
Christelle MONVILLE	Evry

Association « Schizo Oui »

Amaia Maite ERDOZAIN FERNANDEZ	Paris
Katalin CZONDOR	Bordeaux
Matthias GROSZER	Paris

Fondation Roland Bailly : physiopathologie rétinienne

Eric CAMERER	Paris
Ermanno CANDOLFI	Strasbourg
Frédéric CHAVANE	Marseille

FSER

Benjamin PRUD'HOMME	Marseille
Lionel NAVARRO	Paris
Manolis PAPAMICHOS-CHRONAKIS	Paris

Compréhension et thérapie de la maladie de Verneuil

Pierre WOLKENSTEIN	Créteil
Olivier JOIN-LAMBERT	Paris

Récapitulatif des financements



Répartition des financements

Régions en France	Nombre de financements	% financements en France	% financements en France et à l'étranger	Montants nets	% Montants nets en France	% Montants nets en France et à l'étranger
Ile-de-France	260	57,78%	56,64%	20 464 122 €	57,27%	56,68%
Languedoc-Roussillon	33	7,33%	7,19%	3 355 002 €	9,39%	9,29%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41	9,11%	8,93%	2 875 826 €	8,05%	7,97%
Rhône-Alpes	26	5,78%	5,66%	2 830 757 €	7,92%	7,84%
Alsace	23	5,11%	5,01%	1 794 713 €	5,02%	4,97%
Midi-Pyrénées	25	5,56%	5,45%	1 622 988 €	4,54%	4,50%
Aquitaine	18	4,00%	3,92%	1 157 035 €	3,24%	3,20%
Pays de la Loire	6	1,33%	1,31%	867 480 €	2,43%	2,40%
Bretagne	2	0,44%	0,44%	287 922 €	0,81%	0,80%
Nord Pas-de-Calais	7	1,56%	1,53%	168 079 €	0,47%	0,47%
Normandie	3	0,67%	0,65%	131 073 €	0,37%	0,36%
Limousin	1	0,22%	0,22%	68 427 €	0,19%	0,19%
Bourgogne	2	0,44%	0,44%	47 037 €	0,13%	0,13%
Centre	1	0,22%	0,22%	31 200 €	0,09%	0,09%
Lorraine	1	0,22%	0,22%	31 200 €	0,09%	0,09%
Franche-Comté	1	0,22%	0,22%	15 600 €	0,04%	0,04%
Auvergne	0	0,00%	0,00%	-12 796 €	-0,04%	-0,04%
Total France	450	100%	98,04%	35 735 665 €	100%	98,98%
Etranger	9		1,96%	369 000 €		1,02%
Total France et étranger	459		100%	36 104 665 €		100%

Répartition par types de programmes

Programmes	Nombre de financements	Montant net
Programme "Espoirs de la recherche"	325	21 896 664 €
Programme "Urgences de la recherche"	34	8 033 292 €
Programme "Pionniers de la recherche"	13	2 802 600 €
Programmes en partenariat	17	1 204 578 €
Subvention aux laboratoires des membres du Conseil scientifique	32	800 000 €
Fondations abritées	19	784 115 €
Prix scientifiques et de recherche	18	516 451 €
Engagement des Comités régionaux	1	66 965 €
Total	459	36 104 665 €

Ces chiffres correspondent à l'ensemble des engagements de recherche 2012, déduction faite des renoncations (non utilisation partielle ou totale du financement attribué).



Répartition par disciplines

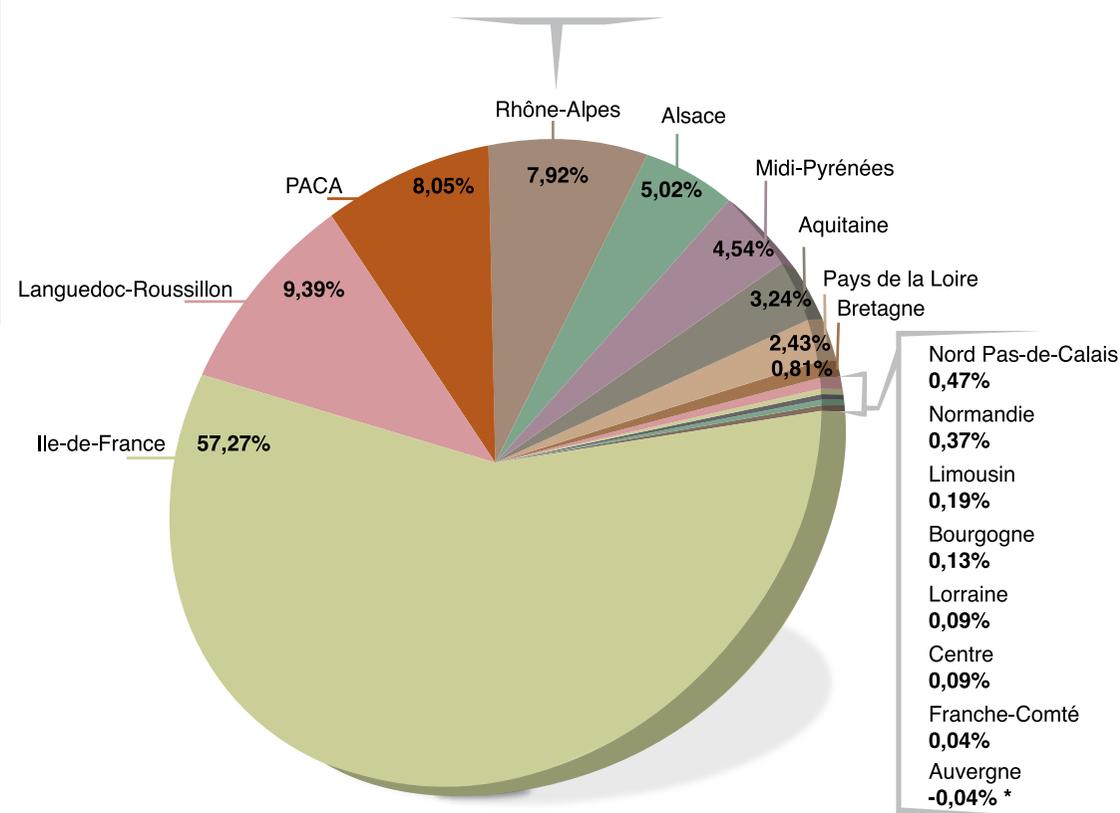
Disciplines	Nombre de financements	% nombre de financements	Montant net	% montant net
Neurologie, psychiatrie, ORL, ophtalmologie	132	28,58%	10 269 876 €	28,44%
Cancérologie	94	23,28%	6 325 390 €	17,52%
Maladies infectieuses	56	12,43%	4 904 098 €	13,58%
Recherche fondamentale, santé publique, autres	33	6,08%	3 307 174 €	9,16%
Appareil digestif, poumons, reins	43	8,07%	2 549 757 €	7,06%
Hématologie, immunologie	32	6,75%	2 486 305 €	6,90%
Os, muscles, peau, dents	28	6,08%	2 426 572 €	6,72%
Métabolisme, endocrinologie, gynécologie, nutrition	20	4,10%	2 075 748 €	5,75%
Maladies cardiovasculaires	21	4,63%	1 759 745 €	4,87%
Total	459	100%	36 104 665 €	100%

Ces chiffres correspondent à l'ensemble des engagements de recherche 2012, déduction faite des renoncations (non utilisation partielle ou totale du financement attribué).

Répartition par organismes

Types d'organismes gestionnaires financiers	Nombre de financements	% du nombre de financements	Montant net	% montant net
Etablissements d'enseignement supérieur (Universités, Ecole Normale Supérieure, Collège de France...)	257	55,98%	13 184 596 €	36,52%
CNRS	58	12,64%	7 879 243 €	21,82%
Inserm	76	16,56%	7 831 241 €	21,69%
Fondations et associations sans but lucratif (Institut Pasteur...)	46	10,02%	6 209 992 €	17,20%
Etablissements publics de santé	8	1,74%	437 100 €	1,21%
Autres organismes de recherche publics (CEA, IRD, INRA...)	2	0,44%	432 050 €	1,20%
Sans organisme gestionnaire	9	1,96%	228 000 €	0,63%
Organisme non encore défini	2	0,44%	160 000 €	0,44%
Organismes ou universités implantés à l'étranger	1	0,22%	150 000 €	0,42%
Renoncations	0	0,00%	-407 557 €	-1,13%
Total	459	100%	36 104 665 €	100%

Répartition des attributions scientifiques en France



*Renoncations



Fondations abritées

“ Solidaire, la FRM montre la voie à de jeunes fondations pour catalyser le progrès médical ”

Connue pour la rigueur de son expertise scientifique et de sa gestion, la Fondation pour la Recherche Médicale attire des particuliers, entreprises, sociétés savantes, associations de patients souhaitant dynamiser la recherche dans telle ou telle discipline. La FRM les abrite pour leur faire bénéficier de son expertise et de ses compétences.

Pour faire progresser la recherche médicale, aucune piste ne peut être écartée et l'implication d'une multiplicité d'acteurs dynamiques, soudés autour d'un projet fort, se révèle essentielle. Mue par cette conviction, la FRM abrite de jeunes fondations triées sur le volet, acceptant de les aider à s'épanouir jusqu'à ce qu'elles puissent, pour certaines d'entre elles, prendre leur envol. Ces entités viennent chercher à la FRM l'assise ou le savoir-faire dont elles manquent et qu'elles lui reconnaissent. En 2012, neuf fondations en activité — soit cinq de flux et quatre de fonds — ont ainsi bénéficié de ce soutien logistique, autorisant l'affectation de plus de un million d'euros à des recherches sur des pathologies diverses : maladie d'Alzheimer, affections du rein, schizophrénies, pathologies rares ou infantiles... La Fondation propose un large éventail de services à ses « protégées » : aide à la création d'un comité scientifique ou mise à disposition de son expertise sans égale pour évaluer la qualité des projets reçus, tissage de liens avec les laboratoires retenus, suivi des financements attribués, conseil juridique, accompagnement dans la collecte de fonds et la communication...

2012 a en particulier été marquée par deux nouveautés : le lancement concret de la Fondation pour la recherche en réanimation et l'arrivée d'une nouvelle entité : la Fondation Kryszewski, investie dans la lutte contre le handicap.

Fondation du rein

Souhaitant collecter des fonds et intervenir en France, la Fondation du rein, de droit suisse, est abritée par la FRM depuis 2010. En 2012, elle a recueilli plus de 273 000 euros et engagé 322 400 euros. S'intéressant à l'amélioration de la compréhension de la physiopathologie, du diagnostic ou de la prévention comme au traitement de l'insuffisance rénale et autres pathologies du rein, cette fondation promeut la recherche sous toutes ses formes : biomédicale, clinique, comportementale, épidémiologique, génétique... En 2012, elle a notamment accordé cinq subventions à de jeunes chercheurs en collaboration avec la Société de néphrologie et soutenu des travaux sur la thérapie cellulaire et/ou génique des maladies rénales, le syndrome néphrotique ou encore la transplantation rénale. La Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux lui a par ailleurs confié le lancement et l'expertise d'un appel à projets sur la maladie rénale chronique.

Fondation Line Pomaret-Delalande

Encourager un jeune scientifique à investir la recherche sur les maladies rares. Tel est le principe du Prix Line Pomaret-Delalande décerné tous les ans par la fondation du même nom. Celui-ci soutient un étudiant en thèse de sciences durant ses deux premières années grâce à un budget de 62 400 euros. En 2012, la fondation a cependant fait évoluer son action en finançant la troisième année de doctorat des lauréates 2010 et 2011.

Fondation pour l'Innovation Thérapeutique

Depuis 2006, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique s'est donnée pour mission de financer de jeunes entreprises développant des applications dans le champ de la santé. En particulier, un organisme issu d'une société de gestion d'actifs soutient des travaux élaborés par des laboratoires académiques ayant trait aux maladies cardiovasculaires. En 2012, son activité s'est concentrée sur le suivi des engagements scientifiques antérieurs, dont un projet sur l'imagerie de l'athérombose ou un sur l'optimisation de médicaments employés en cas d'AVC.

Fondation pour la Recherche en Réanimation

La Société savante de réanimation de langue française, composée de médecins et d'infirmiers, a créé, fin 2011, la Fondation pour la Recherche en Réanimation. 2012 a donc constitué l'année de lancement de cette structure, qui visera notamment à renforcer les connaissances sur les infections sévères ou les détresses vitales, à accroître l'efficacité des médicaments ou la sécurité des patients, à améliorer les techniques de suppléance respiratoire, cardiaque, rénale, mais aussi à lutter contre la douleur ou à assurer une approche éthique des situations délicates.

Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale

Développer la recherche en santé mentale et sensibiliser l'opinion publique aux problématiques liées à la souffrance psychique sont au cœur de l'action de la FRPSM, fondation créée par le Centre hospitalier Sainte-Anne à Paris, l'Association des directeurs d'établissements de santé mentale, l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques et la Fédération nationale d'(ex)patients en psychiatrie. Dans le cadre de son appel à projets 2013, l'organisme a donné la priorité aux travaux portant sur la schizophrénie. En 2012, son conseil scientifique a expertisé quelque 12 projets dans le champ de la recherche fondamentale, clinique, épidémiologique et sociale. La FRPSM a également organisé un gala, afin de faire connaître son action et recueillir des fonds.

Fondation Krys Mestas

Abritée par la FRM depuis 2012, la Fondation Krys Mestas soutient la recherche dans le champ du handicap physique, qu'il soit d'origine traumatique, génétique ou pathologique. Elle s'intéresse particulièrement à la réparation et à la stimulation médullaire, aux neuropathies, au développement de prothèses ou d'orthèses, aux paralysies, aux maladies cardiovasculaires, aux affections neurodégénératives ou au cancer. En 2012, elle a sélectionné trois recherches parmi celles retenues par la FRM via ses appels à projets.

Fondation Victor et Erminia Mesclé

La transplantation d'organes et la thérapie cellulaire sont les cibles du Prix décerné, chaque année, par la Fondation Victor et Erminia Mesclé. En 2012, la subvention, de 50 000 euros sur deux ans, est revenue à Annick Lefèvre, responsable de l'équipe Épigénétique et développement à l'Institut Cellule souche et cerveau, à Lyon, pour son projet sur les marqueurs épigénétiques des cellules souches neurales. (voir p. 21)

Fondation pour la recherche sur Alzheimer (ex-IFRAD)

La maladie d'Alzheimer touche 870 000 personnes en France, dont 25 000 ont moins de 65 ans. Créée en 2005, la Fondation pour la recherche sur Alzheimer a collecté quelque 732 000 euros en 2012 pour faire progresser les travaux sur cette pathologie. Cette année, le réseau de six centres cliniques qu'elle a développé et dont la vocation est de former et suivre des cohortes de patients — notamment jeunes — acceptant de participer à la Banque tissulaire et à la Banque des cerveaux, a reçu 161 000 euros. La fondation a par ailleurs attribué 96 000 euros à l'Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer qui place le malade au cœur de la recherche, le faisant bénéficier des dernières innovations en matière de prévention, de diagnostic et de suivi. Enfin, elle a réservé 150 000 euros à son Grand Prix Européen de la recherche, décerné en 2012 à Manuela Neumann de l'université de Tübingen, en Allemagne.

Fondation Guillaumat-Piel

La Fondation Guillaumat-Piel attribue un prix annuel de 20 000 euros à une équipe travaillant sur les maladies infantiles, du sang et/ou ostéo-articulaires et en versant 10 000 euros à un post-doctorant sélectionné dans le cadre du programme « Espoirs de la recherche » de la FRM. En 2012, le Prix a été remis à Pierre Miossec, médecin-chef du service d'immunologie clinique et de rhumatologie Édouard-Herriot, à Lyon (voir p.21).



Information scientifique

“ La recherche médicale a une vocation universelle, elle ne peut se concevoir sans l'information de tous ”

La Fondation pour la Recherche Médicale agit pour que le progrès avance. Et en faveur de tous. Cela impose, pour elle, de soutenir des projets d'excellence mais également de partager l'information. Or cette dernière doit aussi se révéler d'excellence, afin d'éclairer avec justesse l'opinion sur les enjeux des travaux en cours et les espoirs qu'ils suscitent.

Grâce à maints outils, la FRM assure donc un rôle de passerelle entre la recherche et le grand public.

La Fondation défend depuis toujours deux principes forts. Le premier est que la recherche médicale doit profiter à tous — c'est pourquoi, elle s'investit pour la faire avancer sur tous les fronts ; le second est que le combat complexe livré par les chercheurs dans les laboratoires doit absolument s'accompagner d'une information accessible et de qualité. La FRM estime en effet essentiel de partager les enjeux, découvertes et perspectives de la recherche avec un public le plus large possible. Aussi, désireuse de créer des ponts entre société et recherche, la FRM s'est forgée une large palette d'outils qu'elle n'a de cesse de renforcer. En 2012, tout en poursuivant sa mission d'information via sa revue, elle a particulièrement enrichi son site Internet et contribué à accroître la présence de la recherche médicale dans les médias audiovisuels.

➤ Recherche & Santé, une immersion dans les laboratoires

Premier support de communication scientifique de la Fondation, le trimestriel Recherche & Santé, diffusé à près de 300 000 exemplaires, apporte une information claire, sûre et diversifiée à ses lecteurs, balayant tous les aspects de la recherche actuelle avec pédagogie. Pour améliorer encore la qualité de sa formule et faciliter la lecture, la maquette a été revue en 2012. Désormais, le lecteur plonge d'emblée au plus profond de « la science en train de se faire » avec la rubrique « En direct d'un labo », puis enchaîne avec l'interview exclusive d'un chercheur menée par Marina Carrère d'En-

cause, médecin et journaliste connue de tous. Il retrouve ensuite plusieurs pages d'échos, où lui sont présentées un florilège d'avancées récentes, attestées par la communauté scientifique internationale. Le dossier est un autre rendez-vous important. Sur huit pages, il explore une problématique forte avec l'expertise d'un éminent spécialiste de la question. En 2012, les maladies ostéoarticulaires, les allergies, le cancer du sein et la dépression ont ainsi été scrutés « au microscope ». Enfin, Recherche & Santé se voulant une revue de proximité, chaque trimestre, un médecin répond, dans la rubrique « Questions de santé », aux interrogations formulées par les donateurs. Une rubrique qui connaît un tel succès que la FRM lui consacre désormais trois pages.



➤ Le savoir à portée de... souris

Internet est devenu un média incontournable pour qui veut transmettre de l'information... et pour qui veut en recevoir. Les donateurs de la Fondation y ont donc naturellement, eux aussi, de plus en plus recours. En té-



moigne indéniablement l'augmentation du nombre de visiteurs uniques du site www.frm.org, qui, de 376 253 visites en 2011, est passé à... 843 816 en 2012. Dans leur grande majorité, ces personnes viennent d'abord chercher des données sur une maladie qui les touche particulièrement. Depuis fin 2011, la Fondation a donc décidé d'enrichir son site pour relayer davantage l'information. Outre suivre l'actualité scientifique et médicale dans la rubrique « Recherches à la Une », l'internaute peut ainsi désormais consulter tous les mois un nouveau dossier très complet portant sur une pathologie ou un domaine de recherche, assorti de témoignages et de vidéos. Parmi les sujets traités en 2012 : la tuberculose, l'arthrose, la sclérose en plaques, le cancer du sein, le cholestérol, les douleurs, le sida. Dans tous les cas, les textes en ligne sont validés par des spécialistes.

➤ La FRM, vue à la télé... ou entendue à la radio

Présente auprès des médias pour communiquer sur ses projets et les espoirs qu'ils soulèvent, la Fondation entretient des liens de plus en plus étroits avec les acteurs de l'audiovisuel pour informer le public des avancées de la recherche. Le parrain de la Fondation, Thierry Lhermitte a ainsi présenté, en 2012, six chroniques dans le « Magazine de la santé » de France 5, soit quatre de plus qu'en 2011. Dans ce cadre, il visite des laboratoires d'excellence, rencontre des chercheurs menant des projets novateurs puis relate ses découvertes lors de l'émission. L'acteur a ainsi abordé des thèmes aussi variés que la stimulation cérébrale profonde, l'obésité, le vaccin contre l'athérosclérose ou l'asthme. En outre, lors des Journées de la FRM, il a co-présenté l'émission « E=M6 »,

mettant en lumière trois équipes financées par la Fondation. Grâce à un partenariat lancé en 2012 avec l'émission « La Tête au carré » diffusée sur France Inter, la FRM a enfin acquis une nouvelle « visibilité », puisque le journaliste Mathieu Vidard reçoit désormais chaque trimestre le spécialiste parrainant le dossier central de Recherche & Santé. Les allergies et les dépressions ont ainsi été abordées en 2012, année où la FRM a aussi mené un travail important avec les rédactions de France Bleu et de RTL pour permettre la diffusion de reportages et autres sujets liés à la recherche.

➤ Donateurs et chercheurs, un rendez-vous attendu

Chercheurs et donateurs aiment échanger en direct sur les programmes en cours. Les premiers, passionnés, aiment en effet communiquer sur l'état de leurs travaux ; les seconds apprécient, quant à eux, de recevoir une information éclairante et de voir concrètement la forme que prend leur générosité et ce à quoi elle peut aboutir. Aussi la Fondation organise-t-elle régulièrement des rencontres entre ces deux types d'acteurs impliqués, chacun à leur façon, dans le progrès médical. Devant cet engouement, en 2012, elle a d'ailleurs décidé de multiplier les visites de donateurs dans un laboratoire de recherche en leur donnant un rythme mensuel.

Prix de la communication

Ces Prix rendent hommage à une personnalité du monde scientifique et à un journaliste qui ont apporté une contribution de qualité dans l'information du public sur les sciences de la vie. Les lauréats sont sélectionnés par un jury composé de personnalités scientifique et des médias.

Prix Jean Bernard

En hommage au Pr. Jean Bernard, cofondateur de la FRM, ce Prix s'adresse à un éminent représentant du monde scientifique qui a su enrichir par l'exposé de ses recherches la connaissance du public sur la santé.

Décerné à **Jean-Noël Fabiani**, professeur des universités-praticien hospitalier, directeur du service de chirurgie cardiovasculaire, hôpital européen Georges Pompidou, Paris. Il mène ses activités de recherche à la Fondation Alain Carpentier.

Prix Claudine Escoffier-Lambiotte

Créé en mémoire de Claudine Escoffier-Lambiotte, journaliste du *Monde* et cofondatrice de la FRM, ce Prix distingue le talent d'un journaliste spécialiste de la santé.

Décerné à **Sabine de la Brosse**, journaliste, chef du service Santé du magazine *Paris Match*.

A la rencontre des chercheurs

Avec des donateurs

10 visites de laboratoires ont eu lieu, avec les équipes de :

- Michel Pucéat - La réparation cardiaque par cellules souches - Hôpital Européen Georges Pompidou,
- Jean-Antoine Girault - la dopamine - Institut du Fer à Moulin,
- Laurent Abel - Les maladies infectieuses - Faculté de Médecine de Necker,
- Marie-Christine de Vernejoul - Les maladies ostéoarticulaires - Hôpital Lariboisière,
- Luc Douay - Le sang artificiel - Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie,
- Pierre-Olivier Couraud et Julie Gavard - La DMLA - Institut Cochin,
- Jean-Baptiste Michel - l'athérosclérose - Hôpital Bichat,
- Ralph Jockers - Le diabète - Institut Cochin,
- Pierre Ronco - Les maladies rénales - Hôpital Tenon,
- Jean-Louis Mas - L'AVC - Hôpital Ste Anne.

Avec des journalistes

Accompagnés de Thierry Lhermitte, les journalistes ont pu rencontrer :

- Robert Kelly - Institut de Biologie du Développement de Marseille Luminy,
- Antoine Triller - Institut de Biologie de l'Ecole Normale Supérieure,
- Jean-Pierre Olié - Laboratoire de Marie-Odile Krebs de l'Hôpital Ste Anne.



Les donateurs et partenaires

“ La maladie a plusieurs visages. Avec les donateurs et les chercheurs, la FRM s’engage à n’en oublier aucun ”

Sans des donateurs généreux et des partenaires confiants, la Fondation pour la Recherche Médicale ne pourrait mener à bien sa mission. En s’impliquant ensemble, ils donnent aux chercheurs l’élan nécessaire pour accélérer les découvertes.

Une femme en lutte contre le cancer, un homme atteint de la maladie d’Alzheimer, une victime d’AVC... et un slogan : « Le plus insupportable serait de devoir choisir entre ces malades » (voir p.33). La campagne 2012 de la Fondation résume clairement l’esprit qui l’anime depuis sa création. En effet, pour elle, aucun malade ne compte plus qu’un autre, aucune pathologie n’importe plus qu’une autre car, dans tous les cas, la souffrance est là. De fait, aucun secteur de la recherche médicale ne doit pour elle être écarté. Et ce point de vue, nombre de ses donateurs le partagent car ils refusent, en privilégiant une cause, d’en sacrifier maintes autres. Ils affichent d’ailleurs en masse qu’un tel positionnement motive leur soutien. Confiantes en la FRM, ces personnes réalisent des dons « non orientés » car elles savent qu’elle saura les utiliser au mieux pour répondre aux besoins réels de la recherche et aux urgences émergeant sur le terrain.

➤ Des philanthropes plus présents

Avec la crise qui persiste, beaucoup de donateurs se retrouvent fragilisés au plan pécuniaire. S’ils restent très attachés à la Fondation et à ses actions, les plus petits d’entre eux interrompent leur soutien dans l’attente de jours meilleurs. Heureusement, depuis 2011, la FRM a entrepris une démarche spécifique auprès de philanthropes afin de mieux

se faire connaître d’eux et de leur expliquer comment elle peut les accompagner dans leur projet philanthropique. Les résultats sont au rendez-vous et la collecte issue de ces grands donateurs a crû de 50 %, compensant la baisse des dons plus modestes.

Par ailleurs, en 2012, les legs sont restés, et de loin, la première ressource de la Fondation. Quelque 60 % des testateurs se révèlent être d’anciens donateurs.

La FRM, un acteur de confiance

Pourquoi les donateurs choisissent-ils de soutenir la FRM ? Bien entendu, pour faire avancer la recherche médicale. Mais ce que démontre une enquête Ifop de 2012, c’est aussi qu’ils y attachent une importance particulière. En effet, ils sont 56 % à considérer cette cause comme la priorité des priorités. De l’étude ressort de surcroît que 92 % des donateurs sont sensibles au fait que la Fondation ne se mobilise pas contre une seule maladie mais adopte une approche généraliste. Enfin, l’enquête pointe, et c’est d’importance, que les donateurs ont confiance en la FRM. Ainsi, 97 % d’entre eux jugent efficaces ses actions en faveur de la recherche ; 94 % qu’elle connaît bien les besoins des chercheurs et 94 % qu’elle utilise les fonds collectés à bon escient.



Jean Garbois

Donateur

« La Fondation pour la Recherche Médicale me séduit beaucoup parce que je trouve que l'argent y est particulièrement bien employé. Tout d'abord, la FRM est un organisme très bien géré : les frais de structure sont réduits et l'essentiel des fonds collectés reviennent vraiment à la recherche. Ensuite, j'ai pu constater que le processus d'attribution des aides aux chercheurs s'effectue de manière extrêmement professionnelle. La FRM dispose d'un Conseil scientifique de très haute qualité et les sommes sont allouées à des chercheurs de grande valeur. Ces aides leur permettent de travailler sereinement, parfois plusieurs années, sans être ralentis par des soucis financiers. Par ailleurs, ces recherches étant remarquablement bien ciblées, elles font réellement progresser la science médicale. Grâce à la Fondation, j'ai pu rencontrer diverses équipes dans des hôpitaux et autres centres de recherche et prendre connaissance de l'état de leurs travaux. C'est très appréciable car cela rend concret mon engagement. Enfin, même si ce n'est pas l'essentiel, j'apprécie de pouvoir orienter ainsi une partie de mes impôts vers une cause que j'ai choisie. Favoriser la recherche est pour moi un autre moyen de remplir un devoir civique. »

➤ Quand la générosité se décline en e-generosite

Les donateurs de la Fondation savent évoluer avec leur temps. Et même si beaucoup font partie de la catégorie des seniors, ils sont de plus en plus nombreux à adopter les moyens électroniques pour exprimer leur générosité. Aussi la collecte par Internet a-t-elle augmenté de 42,5 % en 2012. Il est vrai que la Fondation a su multiplier ses campagnes de collecte via le Net, qu'elle a révisé l'ergonomie de son site www.frm.org, afin de le rendre plus accueillant et plus lisible, et qu'elle a régulièrement communiqué en direction des internautes au moyen de sa e-letter.

➤ Des entreprises fidèles, des médias plus engagés

Tout comme les donateurs particuliers, les entreprises apprécient la Fondation pour son approche généraliste, son expertise et sa capacité à les conseiller sur les projets à

financer prioritairement. Et la fidélité de ces mécènes se révèle tout à fait remarquable. Par ailleurs, les partenariats avec les sociétés appartenant au monde des médias se sont diversifiés. France Inter, France Bleu, RTL, France 5, M6, 20 Minutes ou Sélection du Reader's Digest se tiennent désormais aux côtés de la FRM, en particulier lors de ses Journées nationales.



Dominique Biton

Président du Régime Social des Indépendants (RSI) Ile-de-France Est

« Le RSI Ile-de-France Est gère la protection sociale de plus de 100 000 cotisants ou leurs ayants-droit et de 80 000 retraités issus du commerce ou de l'artisanat. Il dispose notamment d'un fonds d'Action sociale collective, qui l'autorise à nouer des partenariats. C'est dans ce cadre que nous nous sommes rapprochés de la FRM. La recherche médicale est un sujet qui intéresse nos adhérents, dont beaucoup sont âgés. Par ailleurs, nous savions que la Fondation était en capacité de nous aiguiller vers les meilleures équipes à soutenir. La qualité et le sérieux de la Fondation sont de notoriété publique. Nous n'avons d'ailleurs pas été déçus. La FRM nous a fait bénéficier de son expertise avisée et nous a éclairés sur les besoins les plus impératifs de la recherche et sur les projets à aider en priorité. Nous avons ainsi soutenu, en particulier, des travaux sur le cancer du sein. La Fondation offre également, et c'est appréciable pour nos administrateurs, une traçabilité totale des fonds employés. »

Mobilisations et temps forts de la communication

Courir contre le cancer du sein

13 mai : l'Aixoise organisée par le club Aix Athlé Provence.

1^{er} et 2 juin : pour la 3^{ème} année, La Marseillaise des Femmes s'est engagée aux côtés de la FRM pour soutenir la recherche.



7 au 9 septembre : fidèle à la FRM depuis 2006, les organisateurs de La Parisienne permettent à cette manifestation sportive et festive, d'être également un moment de solidarité et d'engagement pour soutenir la recherche. 28 000 coureuses ont pris le départ de la course, cette édition a encore été l'occasion d'une belle mobilisation qui a permis de financer 2 projets de recherche.



Concerts pour la recherche

31 mai : organisé par le Comité Aquitaine en partenariat avec l'université Bordeaux Segalen, le concert de musique classique « Récital 2 pianos » a réuni des donateurs et des chercheurs.

5 Juin : le concert d'ouverture du festival « Escapades musicales » d'Arcachon a mis à l'honneur la FRM.



7 Juillet : organisé par le Comité Languedoc-Roussillon, le concert du « Hot Antic Jazz Band » s'est tenu au château de Montpezat.

17 Septembre : organisé par le Comité Aquitaine et l'association Mécénart, un concert exceptionnel avec le violoncelliste Gautier Capuçon et le pianiste David Kadouch s'est déroulé au Casino Théâtre Barrière de Bordeaux.



Autres manifestations

En mars : à Vif, en Isère, la FNACA a organisé des thés dansants au profit de la Fondation.

24 mars : des étudiants en master Génétique et Biologie de la Cellule de l'université C.Bernard de Lyon, ont organisé un tournoi de football en salle « Une journée, un match, des gestes ».



Ainsi que :

30 Juin : une soirée Flamenco avec le groupe Dame La Mano au Château de Montpezat.

16 et 17 novembre : des représentations théâtrales du « Dialogue des Carmélites » de G. Bernanos par la Compagnie Scarabande à Grenoble.

17 novembre : représentation de la pièce les « Oreillers » par la Compagnie « Les Torche-Bugnes » à Champagne au Mont d'Or.

10 décembre : 54 choristes (de 7 à 77 ans) de l'Ensemble vocal novionnais ont chanté pour soutenir la recherche et la FRM.

22 décembre : le Chapter Plaine de France, a organisé un brunch pour soutenir la recherche sur le cancer du sein.



Prix de la Fondation

La Fondation a décerné 16 Prix scientifiques et de recherche et 2 Prix de la communication qui ont été remis au cours de deux cérémonies :

le 22 octobre au Collège de France, en présence de M. Jean-Yves Grall, Directeur général de la santé, de M. Roger Genet, Directeur général de la recherche, en présence du Pr Jules Hoffmann, prix Nobel de médecine 2011 et **le 26 novembre** à la Maison de la Recherche à Paris (voir p. 20 et 21).



Rencontres avec les notaires

16 mai : présentation de la FRM, par le Comité régional Aquitaine, à l'AG de la chambre départementale des notaires de la Gironde.

24 mai : présentation de la FRM, par le Comité Rhône-Alpes, à l'AG de la chambre des notaires de la Loire.

23 au 26 septembre : présence de la FRM au 108^{ème} Congrès des Notaires à Montpellier, pour présenter ses missions.

Les Journées nationales de la FRM

Du 1^{er} au 7 octobre, la Fondation a organisé la 4^{ème} édition des Journées de la Fondation pour la Recherche Médicale (JFRM) pour sensibiliser le public à la nécessité de soutenir la recherche médicale afin qu'elle bénéficie à tous les malades.

Ces journées ont été relayées dans tous les médias (télévision, presse, radio, Internet et affichage).

France Inter, France Bleu, RTL, M6 et 20 Minutes étaient partenaires de ces Journées.



Prix régionaux

Remises de Prix :

25 janvier : du Comité Nord-Pas-de-Calais.

9 Mai : du Comité Languedoc-Roussillon.

17 septembre : du Comité Aquitaine.

La FRM dans les médias

9 avril, dans l'émission jeu « Seriez-vous un bon expert ? », présenté par Julien Courbet sur France 2 avec Thierry Lhermitte, Jean Luc Lemoine, Shirel et Véronique Genest.

22 septembre, dans l'émission jeu « N'oubliez pas les paroles », présenté par Nagui sur France 2 avec Sheryfa Luna et Philippe Lellouche.

Du 17 au 21 décembre, dans une spéciale « jeu des 1000 euros » diffusée tous les jours sur France Inter avec 5 duos composés d'une personnalité de la radio et d'un chercheur.



20 décembre, dans l'émission « On va tous y passer », animée par Frédéric Lopez sur France Inter avec Thierry Lhermitte et Xavier Jeunemaitre.

Mot de la présidente du Comité financier et d'audit



Depuis plusieurs années le contexte économique est incertain. Pour autant, la recherche et l'innovation, éléments moteur de notre avenir, sont des priorités qu'il ne faut pas négliger ; nos donateurs en ont conscience et nous tenons à les remercier.

Avec 36,1 M€, les engagements de recherche 2012, bien qu'inférieurs à 2011, sont significatifs et la FRM demeure l'acteur incontournable du développement de la recherche publique française.

Une grande connaissance des besoins de la recherche médicale française, une vraie capacité à les identifier pour investir sur les équipes et les projets porteurs d'espoir, une

mise en œuvre des sélections de qualité, des procédures robustes, un accompagnement des chercheurs et un suivi dans la durée des projets de recherche, voilà autant de raisons qui confortent les donateurs dans leur choix de soutenir la recherche médicale en s'appuyant sur les compétences de la FRM, et en lui faisant confiance.

Avec ses frais de recherche de fonds stables, ses frais de fonctionnement faibles et maîtrisés, sa gouvernance s'adaptant aux demandes et évolutions de la société civile, la FRM dispose d'une gestion prudente nécessaire à la poursuite de sa mission de soutien à la recherche.

Volontariste, la FRM souhaite en 2013 que ses donateurs lui permettent d'atteindre ses ambitions : plus de projets de re-

cherche pour plus de progrès. Ne pas fléchir car les besoins sont clairement exprimés par la communauté scientifique. Le don citoyen, c'est le moyen de prendre en charge son destin.

Monique Millot-Pernin
Présidente du Comité
financier et d'audit



Bilan 2012

ACTIF (en euros)	Notes	2012			2011 Net
		Brut	Amort. ou Provision	Net	
ACTIF IMMOBILISE		13 541 711	4 222 788	9 318 923	8 450 997
Immobilisations incorporelles	4.1	287 828	255 184	32 644	42 802
Concessions, brevets & droits similaires		287 828	255 184	32 644	42 802
Immobilisations corporelles	4.2	13 246 285	3 967 603	9 278 682	8 400 596
Immeubles et terrains provenant de legs		2 105 478	534 835	1 570 643	899 514
Immeuble et terrain du siège social de la Fondation		10 022 547	3 036 329	6 986 218	6 986 218
Autres immobilisations corporelles		1 118 260	396 439	721 821	514 865
Immobilisations financières	4.3	7 598	0	7 598	7 598
Titres immobilisés		0	0	0	0
Autres immobilisations financières		7 598	0	7 598	7 598
ACTIF CIRCULANT		119 603 763	347 628	119 256 135	117 670 576
Avances et acomptes versés		18 958	0	18 958	10 892
Créances	4.4	452 956	0	452 956	459 608
Autres créances		68 975	0	68 975	80 156
Produits à recevoir	4.5	1 707 111	0	1 707 111	1 675 449
Valeurs mobilières de placement	4.6	110 767 679	347 628	110 420 052	109 184 519
Disponibilités		6 588 084	0	6 588 084	6 259 951
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF		345 792	0	345 792	514 830
Charges constatées d'avance	4.7	345 792	0	345 792	514 830
TOTAL DE L'ACTIF		133 491 266	4 570 415	128 920 850	126 636 402

PASSIF (en euros)	Notes	2012	2011
FONDS PROPRES ET RESERVES		76 850 473	75 423 243
Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables	5.1.1	36 321 352	35 588 765
Dotation statutaire		30 524 487	30 524 487
Dotation complémentaire		5 796 866	5 064 278
Apports sans droit de reprise	5.1.2	6 197 111	5 497 033
Dotations initiales		5 699 264	5 059 264
Dotations complémentaires		497 847	437 769
Autres fonds propres - dotations consommables	5.1.3	8 790 986	8 867 347
Dotations consommables initiales		8 419 993	8 390 838
Dotations consommables complémentaires		1 099 056	1 099 056
Dotations consommables inscrites au compte de résultat		-728 064	-622 548
Ecart de réévaluation	3.2.2	6 892 751	6 892 751
Réserve des programmes de recherche pluriannuels futurs	5.1.4	16 092 511	15 858 719
Report à nouveau	3.2.4	1 663 016	2 046 367
Résultat de l'exercice		892 746	672 262
FONDS DEDIES	5.2	4 823 638	3 167 661
aux fondations abritées		1 464 636	1 253 959
sur dons manuels affectés		260 622	294 821
sur legs et donations affectés		3 098 380	1 618 881
PROVISIONS	5.3	250 292	226 678
DETTES		46 924 918	47 659 633
Dettes envers les chercheurs	5.4.1	7 078 246	7 246 811
Dettes envers les chercheurs des programmations pluriannuelles	5.4.2	29 461 990	28 353 238
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		548 132	1 016 766
Dettes fiscales et sociales		411 697	376 005
Autres dettes		5 818	8 121
Legs en cours de liquidation	3.2.6	9 419 036	10 658 691
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		71 530	159 188
Produits constatés d'avance	5.4.3	71 530	159 188
TOTAL DU PASSIF		128 920 850	126 636 402

Compte de résultat 2012

CHARGES (en euros)	2012	2011
Aides aux chercheurs et subventions aux laboratoires	36 104 665	38 288 796
Autres achats et charges externes	9 121 634	9 208 159
Sous-total 1	45 226 299	47 496 956
Impôts, taxes et versements assimilés	276 529	265 105
Salaires et traitements	1 370 090	1 298 670
Charges sociales	687 186	650 395
Sous-total 2	2 333 804	2 214 170
Dotations aux amortissements	117 029	108 938
Dotations aux provisions pour risques et charges	23 614	26 121
Sous-total 3	140 643	135 059
Total des charges d'exploitation	47 700 746	49 846 185
RESULTAT D'EXPLOITATION [1]	-1 963 733	-2 378 306
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	913	1 255
Charges nettes sur cession des immobilisations financières	0	175
Dotations aux provisions pour dépréciation	1 229	1 081 352
Total des charges financières	2 142	1 082 781
RESULTAT FINANCIER [2]	4 529 007	3 239 296
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS [3] = [1] + [2]	2 565 274	860 990
Valeur comptable des actifs cédés	5 367	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 420	8 805
Total des charges exceptionnelles	6 787	8 805
RESULTAT EXCEPTIONNEL [4]	-6 787	-8 805
Engagements à réaliser	3 161 032	1 006 530
VARIATION DES FONDS DEDIES [5]	-1 655 976	-178 736
Impôts sur les bénéfices [6]	9 765	1 187
RESULTAT DE L'EXERCICE = [3] + [4] + [5] + [6]	892 746	672 262

PRODUITS (en euros)	2012	2011
Collecte	18 175 839	18 148 815
Legs, donations et assurances-vie	24 630 951	26 750 632
Contributions à la revue «Recherche & Santé»	112 008	102 943
Mécénat & Partenariat	2 344 079	2 115 638
Produits divers des manifestations	38 671	31 905
Sous-total 4	45 301 548	47 149 933
Redevance et produits de la Maison de la Recherche	276 016	161 869
Autres produits	8 564	60 051
Sous-total 5	284 580	221 921
Reprises sur amortissements, provisions et restitutions diverses	45 370	25 009
Quote-part des dotations consommables virées au compte de résultat	105 516	71 016
Sous-total 6	150 886	96 025
Total des produits d'exploitation	45 737 014	47 467 878

Revenus des valeurs mobilières de placement	2 852 080	2 608 880
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 497	1 659 854
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation	1 655 572	53 344
Total des produits financiers	4 531 149	4 322 078

Produits sur exercice antérieur	0	0
Total des produits exceptionnels	0	0

Report des ressources non utilisées	1 505 055	827 794
-------------------------------------	-----------	---------

Commentaires sur les charges d'exploitation : **NOTE 7.1**

Commentaires sur les produits d'exploitation : **NOTE 7.2**

Commentaires sur le résultat financier : **NOTE 7.3**

Compte d'emploi des ressources 2012

EMPLOIS DE L'EXERCICE (en euros)	EMPLOIS 2012 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEE AUPRES DU PUBLIC UTILISEES EN 2012	RESSOURCES DE L'EXERCICE (en euros)	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2012 = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2012
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		15 156 725
1. MISSIONS SOCIALES	38 046 610	33 159 909	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	42 957 468	42 957 468
1.1 Réalisées en France	37 677 610	33 159 909	1.1 Dons et legs collectés	42 918 797	42 918 797
- Actions réalisées directement	37 504 837	33 159 909	- Dons manuels non affectés	13 855 409	13 855 409
- Versements à d'autres organismes agissant en France	172 774	0	- Dons manuels affectés	4 432 438	4 432 438
1.2 Réalisées à l'étranger	369 000	0	- Legs et autres libéralités non affectés	17 240 722	17 240 722
- Actions réalisées directement	369 000	0	- Legs et autres libéralités affectés	7 390 229	7 390 229
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	38 671	38 671
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 656 539	7 334 404	2. AUTRES FONDS PRIVES	2 344 079	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 631 249	7 334 404	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	25 290	0	4. AUTRES PRODUITS	3 279 865	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 991 448	40 475			
		40 534 789	I. TOTAL DES RESSOURCES INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	48 581 413	
I. TOTAL DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	47 694 597		II. REPRISES DES PROVISIONS	1 686 750	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 843		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 505 055	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 161 032		IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-2 013 110
IV. EXCEDENT DE L'EXERCICE	892 746		V. INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V. TOTAL GENERAL	51 773 218		V. TOTAL GENERAL	51 773 218	40 944 358
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		40 534 789	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		40 534 789
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		15 566 294

➤ **NOTE 1** **FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

En 2012, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) demeure un acteur majeur du soutien caritatif à la recherche biomédicale académique française. Les engagements nets de recherche pris par la FRM sont de 36,1 M€. Bien qu'inférieurs à ceux de 2011 (-6%), ils demeurent très significatifs pour la communauté scientifique, pour tous les chercheurs bénéficiant de ce soutien indispensable à l'avancée de leurs travaux.

Le choix des axes stratégiques de recherche 2012 portés par la FRM a été validé par le Conseil de surveillance de décembre 2011 sur proposition de son Comité de la recherche. Outre le soutien important à la formation des jeunes chercheurs, s'agissant des attributions faites au travers des programmes pluriannuels, la FRM a poursuivi la mise en œuvre de ses soutiens à la recherche tant sur de nouvelles thématiques de recherche qu'elle souhaite initier, que sur le renforcement aux programmes insuffisamment aidés.

La sélection des Equipes Labellisées FRM 2012 a permis d'identifier 26 projets pour un engagement sur 3 ans de 7,6 M€. La FRM a identifié des projets de recherche novateurs au travers de ses différents appels d'offres : « Plateformes technologiques », 13 projets sélectionnés pour 3,1 M€ ; « Etude des mécanismes physiopathologiques mitochondriales », 14 projets sélectionnés pour 3,2 M€ ; « Etude des mécanismes physiopathologiques rétiniens », 7 projets pour 0,5 M€ ; « Chimie pour la médecine », 13 projets sélectionnés pour 2,8 M€ ; « Amorçage de jeunes équipes », 7 projets sélectionnés pour 1,9 M€.

La collecte des ressources privées est essentielle à la mise en œuvre des missions de la FRM.

Les frais de recherche de fonds sont en légère baisse par rapport à 2011 (-3%). Ils sont majoritairement ceux des sollicitations par courriers et leur traitement. La collecte des dons est stable induisant une amélioration des marges de performance. Bien qu'en baisse de 2 M€ par rapport à 2011 (-8%), la ressource privée issue des legs et autres libéralités atteint un niveau satisfaisant et demeure la 1^{ère} ressource de la FRM.

Le Comité des libéralités de la FRM a accepté 95 nouveaux dossiers pour 17,8 M€ soit 0,2 M€ de moins qu'en 2011 et le stock des legs en attente de réalisation (hors bilan et au passif) est de 37,4 M€ contre 35,3 M€ en 2011. A noter en 2012, 30% des libéralités inscrites au compte de résultat sont affectées (pathologie et/ou zone géographique) contre en moyenne 8 à 15% des libéralités entre 2009 et 2011.

Le résultat financier est de 4,5 M€ contre 3,2 M€ en 2011 avec une reprise de provision pour dépréciation des actifs de 1,7 M€. Une réduction des actifs financiers investis en monétaire a été effectuée, ceux-ci passant de 85 à 77% des actifs de la FRM au bénéfice des marchés obligataires qui passent de 1 à 7% du poids des actifs. Les actifs financiers sont de 117 millions d'euros au 31 décembre 2012 en valeur de marché, soit +2,1% par rapport à fin 2011. La performance globale des actifs financiers détenus par la FRM s'établit en 2012 à +4,93%. La FRM dispose fin 2012 d'une plus-value latente de 1,1 M€.

Le résultat 2012 est impacté par la forte augmentation des fonds dédiés résultant des libéralités affectées non utilisées en 2012.

A noter, la création d'une nouvelle fondation abritée, la Fondation Krys-Mestas intervenant prioritairement sur des recherches sur le handicap physique d'origine traumatique, génétique ou pathologique.

La FRM a entrepris dès 2011 un travail de réforme de sa gouvernance ayant abouti à de nouveaux statuts le 13 juin 2012 et à la validation en Conseil de surveillance du 12 décembre d'un

nouveau règlement intérieur ; ces réformes (statuts et règlement intérieur) portent principalement sur une réduction du nombre des mandats des administrateurs du Conseil de surveillance (3 mandats de 4 ans), une limitation d'âge pour exercer ce mandat (75 ans), une limitation à 4 mandats de 2 ans pour la présidence du Conseil de surveillance, une clarification du rôle des Comités consultatifs et une réforme complète du rôle et de l'organisation des représentations régionales.

➤ **NOTE 2** **DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE** **COMPTABLE**

Les comptes sont établis en euros ; ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

➤ **NOTE 3** **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

■ **NOTE 3.1 Cadre légal de référence**

Les comptes annuels de l'exercice 2012 sont établis conformément aux règlements CRC 99-01, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et CRC 99-03, relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes présentés intègrent par ailleurs les dispositions du règlement CRC 2009-01, relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fon-



dation a établi un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels.

Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement CRC 2008-12.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

■ NOTE 3.2 Principes comptables portant sur des opérations spécifiques

3.2.1 Comptabilisation des dotations -

Nature des postes de réserves constituées

Conformément au règlement CRC 2009-01, les dotations et l'ensemble du passif de la Fondation font l'objet de distinctions basées sur les différentes natures de dotations :

- Les dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables sont les apports d'actifs consentis irrévocablement à la Fondation, soit à l'origine soit ultérieurement sans avoir jamais été frappés de clause d'inaliénabilité. Il en résulte que la dotation de la Fondation, telle que fixée par les statuts approuvés par décision en Conseil d'Etat du 29 juillet 2005, est intégralement constituée de placements financiers interchangeables. Les montants considérés sont présentés au passif au poste « Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables ». A l'actif, ils trouvent leur correspondance dans une fraction des placements de la Fondation.

Les montants venant abonder la dotation statutaire, par décision du Conseil de surveillance lors de l'affectation du résultat, sont comptabilisés au poste de « Dotation complémentaire ».

- Indépendamment de sa dotation, la Fondation a bénéficié au cours de son histoire - et bénéficie toujours - d'apports de fonds de provenances diverses (dons affectés, legs, mécénats) dont seuls tout ou partie des produits financiers doivent servir au financement de projets de recherche. Ces fonds peuvent, pour certains d'entre eux, être revalorisés selon le souhait exprimé; et sont présentés au poste « Apports sans droit de reprise ».

- De même, des apports de fonds de provenances diverses dont les produits financiers doivent servir au financement de projets de recherche peuvent être assortis d'une faculté de consomptibilité si les produits financiers réalisés sont insuffisants et sont présentés au poste « Autres fonds propres - dotations consomptibles ».

3.2.2 Ecart de réévaluation

La Fondation a opéré en 2000 une réévaluation de ses éléments d'actifs. Cette opération a porté exclusivement sur la valeur de l'immeuble du siège social (voir NOTE 4.2).

3.2.3 Réserves des programmes de recherche pluriannuels futurs

Ce poste de réserves matérialise la conservation de ressources affectées par le Conseil de surveillance au développement de la politique de financement des programmes de recherche dans la durée. Ces postes de réserves font l'objet de mouvements d'alimentation et de consommation décidés annuellement et constatés lors de l'affectation du résultat. Ils permettent à la Fondation de financer partiellement ses programmes de recherche pluriannuels, abondés au cours de l'exercice de financements complémentaires. A chaque fin d'exercice, un bilan est établi intégrant les engagements pris sur l'exercice, ainsi que les ressources collectées au cours de l'exercice et affectées à ces programmes. Des réallocations à de nouveaux programmes de recherche sont dès lors validées par le Conseil de surveillance, ce qui permet une rotation de ces réserves (voir NOTES 3.2.7- 5.1.4 et 5.1.5).

3.2.4 Report à nouveau

Le report à nouveau a été constitué lors de l'affectation des résultats. Il ne peut être constitué que de ressources non affectées. Sont compris dans ce poste les résultats cumulés des Comités régionaux de la Fondation.

3.2.5 Traitement comptable des fondations abritées (fondations « sous égide »)

Les statuts de la Fondation lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personne physique et/ou personne morale) ou de testateurs. Ces fondations abritées, sans personnalité juridique autonome ont bénéficié de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources. Ces éléments constituent des biens propres de la Fondation qui les gère directement, en respectant les volontés des fondateurs. Les opérations générées par la gestion de ces biens sont partie intégrante des opérations de la Fondation mais font l'objet d'un suivi individualisé en comptabilité analytique. A la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les donateurs ou les testateurs aux fondations abritées et qui n'ont pu être utilisées conformément à la volonté de ceux-ci, est enregistrée dans une rubrique spécifique des fonds dédiés : « Fonds dédiés aux fondations abritées ».

L'impact sur les postes du bilan des fondations abritées est présenté en NOTE 6 ; le détail des mouvements enregistrés dans les fonds dédiés aux fondations abritées est présenté en NOTE 5.2.

3.2.6 Traitement des legs, successions et donations (libéralités)

Pendant toute la durée de leur réalisation, les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé ; les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par la Fondation, suivent les mouvements comptables suivants :

- Dès la date de l'acceptation par le Comité des libéralités, les biens sont enregistrés, en hors bilan, en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des charges pouvant les grever.

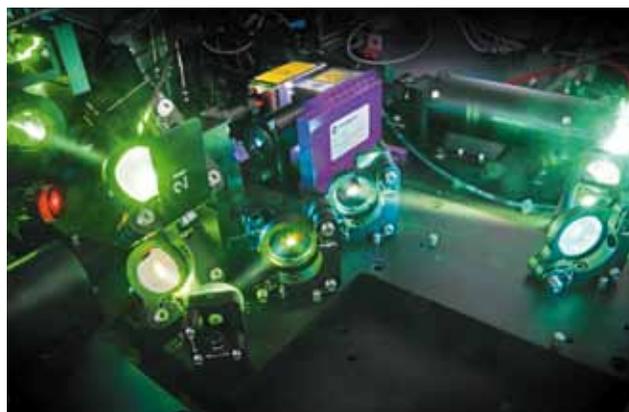
- Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation ». La réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral intervient à l'encaissement du prix de vente et après avoir enregistré l'ensemble des charges. Le produit net est alors constaté en compte de résultat.
- Afin de conserver une homogénéité de traitement, les produits et charges liés à la gestion temporaire de ces biens sont enregistrés de façon identique, le produit annuel net de la gestion temporaire est constaté en compte de résultat.

3.2.7 Traitement des concours attribués à la recherche

Principale mission de la Fondation, le soutien aux projets de recherche est financé soit sur des ressources propres de la Fondation issues de ses produits annuels non affectés (produits des placements, produits des dons et des libéralités, produits des activités diverses), soit sur ses produits issus de ressources affectées par les donateurs, les testateurs, les partenaires ou les fondateurs des fondations abritées. Le Conseil de surveillance peut par ailleurs décider d'affecter le montant de certaines réserves au financement des actions d'un exercice donné.

Dès approbation par le Directoire des financements octroyés aux projets de recherche sélectionnés par le Conseil scientifique ou les Comités de pilotage en cas d'appel à projets spécifique, la charge correspondante est comptabilisée au compte de résultat dans un poste « Aides aux chercheurs et subventions aux laboratoires » par la contrepartie des comptes de « Dettes envers les chercheurs ». Ces postes sont ventilés selon la nature des programmes en :

- « Dettes envers les chercheurs » : ce sont les engagements accordés aux jeunes chercheurs y compris ceux pris par les fondations abritées,
- « Dettes envers les chercheurs des programmes pluriannuels », pour les subventions sur plusieurs années comme notamment, celles concernant les Equipes Labellisées, les programmes thématiques ou certains appels



d'offres gérés en partenariat.

Ces postes de dettes sont soldés au fur et à mesure des mises en paiement des engagements selon les échéanciers prévus dans les conventions ou accords de financement.

Les renoncations totales ou partielles de certains chercheurs ainsi que la résiliation de certains financements résultant de l'application de clauses résolutoires des conventions se traduisent par la contrepassation des écritures de charges relatives.

La part non consommée des ressources affectées par les financeurs (donateurs, partenaires, testateurs, produits financiers de certains fonds) à des projets ou des thématiques définies est reportée sur les exercices suivants par le mécanisme des fonds dédiés (voir NOTE 5.2).

Enfin, pour assurer une pérennité à des financements de projets qui s'inscrivent dans la durée, la Fondation a mis en œuvre un mécanisme de réserve spécifique dénommée : « Réserve des programmes de recherche pluriannuels futurs » (voir NOTE 5.1.4).

3.2.8 Fonds dédiés (voir NOTE 5.2)

Lorsque des legs ou des dons sont affectés par les donateurs à des pathologies précisément désignées, la partie des ressources non utilisées en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris

par la Fondation de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

Pour ce qui concerne les fondations abritées, la partie des ressources affectées par les donateurs, les testateurs ou le partenaire à une fondation abritée, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite dans les charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées » par la contrepartie d'un compte de passif « Fonds dédiés aux fondations abritées ». De ce fait, les comptes de « Fonds dédiés des fondations abritées » enregistrent les reports à nouveaux créditeurs en fin d'exercice des fondations abritées, suivis de façon détaillée afin de constater l'engagement pris par la Fondation de gérer de manière individualisée les ressources ainsi affectées.

L'utilisation ultérieure de ces ressources sera inscrite en produits des exercices futurs en « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs des fondations abritées » par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.9 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée réelle d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : non applicable
- Agencements et installations : 10 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Développements informatiques : 5 ans
- Immeubles et terrains issus des legs avant mise en place du règlement CRC 99-01 : une dépréciation est calculée en

fonction du nombre d'usufruitiers et de leur âge, de l'occupation ou pas du bien, de la nature du bien (terrain ou immobilier).

La Fondation a appliqué, à compter du 1er janvier 2005, les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et CRC 2004-06, relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, en utilisant la méthode prospective admise par ces règlements. Il en a résulté la mise en œuvre du nouveau concept de « composant » selon lequel est comptabilisé distinctement chaque élément significatif d'un actif qui fait l'objet d'une utilisation différente, de telle sorte que, s'il est appelé à être remplacé au terme ou avant l'expiration de sa durée d'utilisation prévisible, il puisse faire l'objet d'un désinvestissement individualisé. Pour chacun d'eux, un plan d'amortissement distinct est établi.

Les immeubles et terrains issus des legs figurant en éléments d'actif sont ceux détenus par la Fondation avant la mise en place du règlement CRC 99-01. Ces biens peuvent être occupés ou vides en fonction de la charge qui leur est assortie.

3.2.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée dès que la valeur de marché (valeur boursière ou, à défaut, valeur d'usage) devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille des titres.

En cas de cession de titres immobilisés, n'apparaissent en compte de résultat que la charge nette ou le produit net de chaque cession.

3.2.11 Valeurs Mobilières de Placement (VMP) et disponibilités

Les VMP sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. En fin d'exercice, ces titres de placement sont ramenés à leur valeur probable de cession (cours de bourse pour les valeurs ou FCP cotés) par constatation d'une dépréciation lorsque celle-ci est inférieure au coût d'acqui-

sition. Les provisions pour dépréciation des titres sont, pour les participations en SCI/SCPI, calculées par référence à la valeur de transaction au 31 décembre de l'exercice.

La Fondation a souscrit deux comptes à terme à taux progressif, l'un distributif, l'autre à capitalisation. Pour ce dernier, elle a fait le choix de comptabiliser les produits financiers au 31 décembre de chaque année en intérêts courus de façon linéaire afin d'avoir une régularité sur ce produit financier. Ces intérêts qui seront versés *in fine*, sont calculés en conformité avec l'engagement de la Fondation de maintenir ce placement jusqu'à son échéance (4 ans), sauf situation exceptionnelle.

Les VMP intègrent les placements représentatifs de la dotation de la Fondation et de tout apport avec ou sans droit de reprise. En effet, selon les dispositions du règlement CRC 2009-01, « les actifs aliénables constitutifs de la dotation » sont enregistrés selon leur nature d'actifs ; ils ne font l'objet d'aucune individualisation particulière.

NOTE 4 COMPLEMENTS D'INFORMATION BILAN - ACTIF

■ NOTE 4.1 Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

(en milliers €)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	281	8	2	288

Les immobilisations incorporelles ont varié de +7 K€ :

- acquisition de modules supplémentaires pour l'application scientifique servant à gérer les aides attribuées par la Fondation : +8 K€ ;
- remplacement de logiciels d'exploitation par une version plus récente : -2 K€.

Variation des amortissements et dépréciations

(en milliers €)	Amort. à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amort. à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	239	19	2	255

Cette augmentation correspond à l'amortissement des logiciels de bureautique et des différentes applications informatiques développées par la Fondation. La diminution correspond à la sortie des anciens logiciels d'exploitation qui étaient totalement amortis.

■ NOTE 4.2 Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

(en milliers €)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immeubles et terrains provenant de legs	1 466	640	0	2 106
Immeuble et terrain du siège social de la Fondation	10 023			10 023
Autres immobilisations corporelles	1 000	311	193	1 118
TOTAL	12 488	951	193	13 246

La Fondation est propriétaire d'immeubles et de terrains pour 2 106 K€ à fin 2012 ; ils sont issus de legs et de donations et figuraient dans ses immobilisations avant l'application du règlement CRC 99-01. Certains biens ne peuvent être vendus car ils sont grevés d'une charge (rente ou démembrement). D'autres, notamment les terrains, sont difficilement vendables (localisation ou baux en cours). Le bien le plus significatif est un ensemble d'appartements situé rue du marché Saint-Honoré à Paris et figurant pour 1 051 K€ dans les comptes et qui ne pourra être cédé qu'au terme de rentes prenant fin en 2013. En 2012, des appartements

issus du legs de Madame Woringer ont été immobilisés pour 640 K€, conformément aux dispositions testamentaires. En effet, Madame Woringer avait exprimé sa volonté que ces biens soient conservés et que les loyers servent à décerner un prix annuel : le Prix « Camille Woringer ».

La Fondation est propriétaire de l'immeuble de son siège social. Cet immeuble a fait l'objet en 2000 d'une réévaluation ayant généré un écart de 6 893 K€ inscrit dans les fonds propres. Il figure dans les comptes de la Fondation pour 6 986 K€ au titre du terrain et 3 036 K€ pour les constructions, complètement amorties au 31/12/2012.

En 2012, la Fondation a procédé à d'importants travaux de réaménagement de son siège social. Ces travaux ont fait l'objet d'immobilisations pour un total de 300 K€. Un copieur multifonction a également été acquis pour 11 K€. En outre, des éléments de mobilier et d'agencement liés à l'activité de la « Maison de la Recherche » ont fait l'objet d'une sortie d'immobilisations pour 193 K€.

Variation des amortissements

(en milliers €)	Amortissement à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissement à la clôture de l'exercice
Immeubles et terrains provenant de legs	566		31	535
Immeuble et terrain du siège social de la Fondation	3 036			3 036
Autres immobilisations corporelles	485	98	187	396
TOTAL	4 088	98	218	3 968

Immeubles et terrains provenant des legs : reprise d'une provision de 31 K€ suite au décès d'un usufruitier.

Immeuble et terrain du siège social de la Fondation : cf. ci-dessus. Autres immobilisation corporelles : la diminution correspond aux reprises d'amortissements sur les sorties d'immobilisation liés à l'activité « Maison de la Recherche ». L'augmentation correspond à la dotation annuelle aux amortissements.

■ NOTE 4.3 Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

(en milliers €)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations financières	8			8
TOTAL	8			8

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de provisions pour travaux par la copropriété (8 K€).

■ NOTE 4.4 Créances

(en milliers €)	Solde au début de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Avances et acomptes versés	11	19
Créances	460	453
Autres créances	80	69
TOTAL	551	541

Les créances sont toutes à moins d'un an.

À fin 2012, les avances et acomptes versés sont de 19 K€.

Le solde des créances est de 453 K€ :

- 413 K€ de produits à l'encaissement (dons, legs, produits de partenariat) ;
- 38 K€ de factures Sodexo pour l'activité de la « Maison de la Recherche » en attente de règlement ;
- 2 K€ de factures à émettre.

Les autres créances, soit 69 K€, sont constituées de ristournes sur les contrats de location de fichiers et sur l'affranchissement (36 K€), de tickets restaurant commandés et en attente d'être distribués (22 K€) et de créance de TVA (11 K€).



■ NOTE 4.5 Produits à recevoir : 1 707 K€

Ils se décomposent essentiellement comme suit :

- 929 K€ : dons 2012 encaissés en 2013 ;
- 563 K€ : produits du mécénat et partenariat d'entreprise ;
- 215 K€ : revenus financiers et autres produits à recevoir.

■ NOTE 4.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV, fonds communs de placement (FCP), bon à moyen terme négociable (BMTN) et dépôts à terme (DAT), valorisés selon la méthode du « premier entré, premier sorti » et placés auprès de grandes banques et institutions financières. Ces VMP sont essentiellement de type monétaire avec des garanties de rendement et /ou de capital. Le FCP Varenne Investissement est un fonds dédié spécifiquement consacré à la Fondation.

(en milliers €)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Valeurs mobilières de placement	111 186	110 768
Disponibilités	6 260	6 588
TOTAL	117 446	117 356

Entrée en portefeuille d'un fonds obligataire (Ecofi 2013 G) par donation pour une nouvelle fondation abritée, la Fondation Kryss Mestas (305 K€).

Détail des VMP au 31/12/2012

(en milliers €)	Valeur brute (valeur achat)	Valeur nette (valeur liquidative)	Moins valeurs latentes	Plus valeurs latentes
SICAV	2 315	2 313	3	
Compte à terme	71 374*	71 374*		
FCP dédié	31 778	32 817		1 038
BMTN	1 359	1 163	196	
Obligations	572	577	3	8
SCPI Valeurs Pierre	2 777	2 632	145	
Autres	592	603		11
TOTAL	110 768	109 967	348	1 057

* dont 7 374 K€ d'intérêts courus au 31/12/2012

Etat des dépréciations des valeurs mobilières de placement

(en milliers €)	Valeur de dépréciation au début de l'exercice	Valeur de dépréciation à la clôture de l'exercice
SICAV	5	3
FCP dédié	875	0
BMTN	250	196
Obligations	158	3
Valeurs Pierre	714	145
TOTAL	2 002	348

En 2012, les SCPI Valeur Pierre Union et Valeur Pierre Alliance ont fusionné pour former Access Valeur Pierre, ce qui a amené à reprendre les provisions correspondantes.

■ NOTE 4.7 Charges constatées d'avance

Les charges enregistrées en 2012 et concernant en réalité l'exercice 2013, font l'objet d'une comptabilisation particulière en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan. Le total de ces charges s'élève à 346 K€, dont :

- Etudes et création de support marketing 2013 : 101 K€ ;
- Enveloppes préaffranchies : 191 K€ ;
- Contrat d'assurance couvrant la période 2013 : 12 K€ ;
- Actions de communication à paraître en 2013 : 21 K€
- Divers : 20 K€

NOTE 5

COMPLÉMENTS D'INFORMATION BILAN - PASSIF

■ NOTE 5.1 Fonds propres et réserves

(en milliers €)	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice	NOTES
Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables	35 589	733		36 321	
Dotations statutaire	30 524			30 524	3.2.1
Dotations complémentaires	5 064	733		5 797	
Apports sans droit de reprises	5 497	700		6 197	
Dotations initiales	5 059	640		5 699	3.2.1
Dotations complémentaires	438	60		498	
Autres fonds propres – dotations consommables	8 867	29	106	8 791	
Dotations consommables initiales	8 391	29		8 420	3.2.1
Dotations consommables complémentaires	1 099			1 099	
Dotations consommables inscrites au compte de résultat	-623		106	-728	
Ecart de réévaluation	6 893			6 893	3.2.2 et 4.2
Programmes de recherche pluriannuels futurs	15 859	234		16 093	3.2.3
Report à nouveau	2 046		383	1 663	
Résultat	672	893	672	893	
TOTAL	75 423	2 588	1 161	76 850	

Conformément aux statuts, la dotation statutaire a été revalorisée selon l'inflation hors tabac, qui en 2011 a été de 2,4%. Cette augmentation vient en complément de la dotation statutaire pour 733 K€.

Apport sans droit de reprise : augmentation de 640 K€ des dotations initiales par immobilisation d'une partie du legs Wo-ringer, conformément aux dispositions testamentaires (NOTE 4.2) et augmentation de 60 K€ correspond également à la revalorisation d'apports selon l'inflation.

Autres fonds propres – dotations consommables : l'augmentation de 29 K€ correspond à la vente d'un terrain du Home du pharmacien. En parallèle, les dotations Panneboeuf, Pomaret, Mesclé, Home du pharmacien, Lamarca et Laroche ont été diminuées de 106 K€ par consommation via le compte de résultat 2012, en application du règlement CRC 2009-01 (NOTE 3.2.1).



La variation sur les programmes de recherche pluriannuels futurs (+234 K€) est expliquée en NOTE 5.1.4.

5.1.1 Historique des mouvements de la dotation statutaire

Dotations complémentaires depuis la dernière modification statutaire (en milliers d'euros)

Exercice de réalisation comptable	Dotations complémentaires lors de l'affectation du résultat	Justification
2004	1 293	Somme forfaitaire supérieure à 10% de l'excédent 2003
2005	1 115	10% de l'excédent 2004, application des statuts en vigueur
2006	494	1,5% de la dotation et de la dotation complémentaire correspondant à l'inflation hors tabac 2005*
2007	535	1,6% de la dotation et de la dotation complémentaire correspondant à l'inflation hors tabac 2006*
2008	859	2,53% de la dotation et de la dotation complémentaire correspondant à l'inflation hors tabac 2007*
2009	0	**
2010	250	0,82% de la dotation initiale, correspondant à l'inflation hors tabac 2009*
2011	517	1,70% de la dotation initiale, correspondant à l'inflation hors tabac 2010*
2012	733	2,4% de la dotation initiale, correspondant à l'inflation hors tabac 2011*
TOTAL	5 797	

* Application de l'article 11 des statuts du 29 juillet 2005.

** Décision du Conseil de surveillance de ne pas revaloriser la dotation statutaire.

5.1.2 Apports sans droit de reprise (NOTE 3.2.1)

(en milliers €)	Dotation initiale	Dotations complémentaires			Dotation à la clôture de l'exercice
		Avant affectation du résultat 2011	Affectation du résultat 2011	Après affectation du résultat 2011	
Dotation Binet	345	56	5	61	406
Dotation Rosen	3 695	218	47	265	3 960
Dotation Piraud	269	43		43	312
Dotation Tartois	590	93	6	99	690
Dotation Delahautemaison	160	28	1	29	190
Dotation Woringer	640				640
TOTAL	5 699	438	60	498	6 197

5.1.3 Autres fonds propres – dotations consommibles (NOTE 3.2.1)

(en milliers €)	Dotation initiale	Dotation consommée				Dotation complémentaire 31/12/12	Dotation totale 31/12/12
		Avant affectation du résultat 2011	Affectation du résultat 2011	Quote-part inscrite au compte de résultat 2012	Solde 31/12/12		
		A	B	C	D = A+B+C		
Dotation Pomaret	897	-158		-32	-189	71	779
Dotation Mesclé	1 113	-40		-9	-49	46	1 111
Dotation Laroche	369	-141		-5	-146	31	254
Dotation Paneboeuf	15	-0		-17	-18	3	
Dotation Lamarca	103	-21		-6	-27	17	94
Dotation Home du Pharmacien	1 503	-135		-37	-172	102	1 433
Dotation Danone	4 419	-128			-128	828	5 120
TOTAL	8 419	-623		-106	-728	1 099	8 791

La dotation Paneboeuf étant entièrement consommée, elle est soldée au 31/12/2012.

5.1.4 Réserve des programmes de recherche pluriannuels futurs

(Voir NOTES 3.2.3 - 3.2.7 et 5.1.5)

(en milliers €)	31/12/2011	Affectation du résultat 2011			Solde au 31/12/2012
		Diminutions		Augmentations	
		Consommations	Reprises		
	A	B	C	D	E = A-B-C+D
Équipes Labellisées FRM	5 981	5 981		7 000	7 000
Mécanismes physiopathologiques	2 170	2 170		3 000	3 000
Grands équipements	3 708	2 682		1 567	2 593
Amorçage de jeunes équipes	2 500	2 500		1 500	1 500
Chimie pour la médecine	1 500	1 500		2 000	2 000
TOTAL	15 859	14 833		15 067	16 093

Equipes Labellisées FRM : les engagements pris en 2011, nets des renoncations, ont été de 8 057 K€. La Fondation a financé ce programme de la façon suivante : 1 839 K€ par jumelage de dons et legs affectés, 5 981 K€ par l'utilisation de l'intégralité de la réserve et 237 K€ par d'autres ressources. De plus, lors de l'affectation du résultat 2011, la Fondation a validé un nouveau financement de 7 000 K€ pour ce programme en 2012.

Mécanismes physiopathologiques : l'engagement net en 2011 a été de 4 044 K€. Ce programme a été couvert à hauteur de 863 K€ par des dons et legs affectés, 2 170 K€ par la réserve qui a donc été entièrement consommée et 1 011 K€ par d'autres ressources. De plus, par affectation du résultat 2011, 3 000 K€ supplémentaires ont été consacrés à ce programme de recherche pluriannuel.

Grands équipements : le montant net des engagements pris en 2011 a été de 3 656 K€. La Fondation a financé ce programme à hauteur de 973 K€ par des dons et legs affectés et 2 682 K€ par la réserve. De plus, par affectation du résultat 2011, la Fondation a validé un nouveau financement de 1 567 K€ supplémentaires pour ce programme en 2012.

Amorçage : un engagement net de 2 990 K€ a été pris en 2011, financé en partie par les dons et legs affectés (139 K€), par la réserve (2 500 K€) et par d'autres ressources (351 K€). Par affectation du résultat 2011, la Fondation a validé un nouveau financement de 1 500 K€ supplémentaires pour ce programme en 2012.

Chimie pour la médecine : un engagement net de 2 712 K€ a été pris en 2011, financé en partie par les dons et legs affectés (45 K€), par la réserve (1 500 K€) et par d'autres ressources (1 167 K€). Par affectation du résultat 2011, la Fondation a validé un nouveau financement de 2 000 K€ supplémentaires pour ce programme en 2012.

5.1.5 Affectation du résultat 2011

(en milliers €)	Résultat	Imputation
Solde de l'exercice	672	
Dotation pérenne – revalorisation de la dotation statutaire		733
Apports sans droit de reprise – compléments de dotations		60
Autres fonds propres : affectation en dotation consommable initiale		29
Prélèvements sur autres fonds propres – dotations consommables		
Programmes de recherche : reprise sur programmes antérieurement constitués		-14 833
Programmes de recherche : financement des programmes de recherche pluriannuels futurs		15 067
Report à nouveau des résultats cumulés des Comités régionaux		-383
TOTAL	672	672

■ NOTE 5.2 Fonds dédiés

(en milliers €)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Type de ressources	A	B	C	D = A-B+C
Fonds dédiés aux fondations abritées	1 254	614	825	1 465
Fonds dédiés sur dons manuels affectés	295	214	180	261
Fonds dédiés sur legs et donations affectés	1 619	676	2 156	3 098
TOTAL	3 168	1 505	3 161	4 824

La partie de ces fonds dédiés présente depuis plus de deux ans représente 907 K€ soit 19% du total.

Fonds dédiés aux fondations abritées

(en milliers €)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Type de ressources	A	B	C	D = A-B+C
Fondation pour la recherche sur Alzheimer (non AGP*)	671	372	145	444
Fondation pour la recherche sur Alzheimer (AGP)	250		265	515
Fondation RPSM (non AGP)	111	62		49
Fondation RPSM (AGP)			12	12
Fondation pour l'innovation thérapeutique (non AGP)	42		0	42
Fondation du Rein (non AGP)	171	171	113	113
Fondation du Rein (AGP)	1	1		
Fondation Guillaumat-Piel (AGP)	8	8	6	6
Fondation Krysz-Mestas (non AGP)			241	241
Fondation pour la recherche en réanimation (non AGP)			43	43
TOTAL	1 254	614	825	1 465
TOTAL fonds dédiés AGP	259	9	524	774

*AGP : appel à la générosité du public, voir NOTE 8.5

Fonds dédiés sur dons manuels affectés

(en milliers €)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Type de Ressources	A	B	C	D = A-B+C
Fondation BNP Paribas (non AGP)	2			2
Prix Herbet Briffaut (AGP)	9	9		
Dons affectés (AGP)	141	122	165	183
Association Schizo Qui (AGP)	28	28	12	12
FSER (non AGP)	15	15		
Alvarum – collectes affectées (AGP)			0	0
Danone FRM nutrition (non AGP)	100	40	3	64
TOTAL	295	214	180	261
TOTAL fonds dédiés AGP	178	159	177	195

Fonds dédiés sur libéralités affectées : legs, donations et assurances-vie

(en milliers €)	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Type de Ressources	A	B	C	D = A-B+C
Legs en Limousin (AGP)	352	60		292
Legs affectés (AGP)	1 261	611	2 133	2 783
Prix Woringer (AGP)	5	5	6	6
Prix Rouanet (AGP)			18	18
Sur produits financiers des apports (non AGP)	1	1		
TOTAL	1 619	676	2 156	3 098
TOTAL fonds dédiés AGP	1 618	675	2 156	3 098

Les legs, donations et assurances-vie affectés découlent de clauses testamentaires qui les destinent à une pathologie. Les fonds dédiés sur libéralités affectées ont été mouvementés sur les axes suivants en 2012 : « cancérologie », « ophtalmologie », « maladies orphelines », « diabète », « Alzheimer », « dépression », « parkinson », « sida », « cardiologie », « neurologie »... En 2012, la Fondation a reçu 7 390 K€ de produits d'exploitation correspondant à des libéralités affectées. Ces produits ont été jumelés avec des projets de recherche correspondant au souhait du léguaire. Les libéralités pour lesquelles la Fondation n'a pas pu répondre à la demande du léguaire au cours de l'exercice, sont portés en fonds dédiés (voir NOTE 3.2.8). Cette part représente 2 156 K€ en 2012.

Sur 1 618 K€ de produits de libéralités affectées, antérieurement portés en fonds dédiés, la Fondation en a utilisé 675 K€ en 2012, pour le financement de projets de recherche correspondant au souhait du léguaire.

Les fonds dédiés sur produits financiers des apports : ce sont les produits financiers issus des apports avec et sans droit de reprise.

NOTE 5.3 Provisions pour risques et charges

(en milliers €)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (reprises de l'exercice)	Provisions à la fin de l'exercice
Indemnité de fin de carrière	207	24		230
Litige fournisseur	20			20
TOTAL	227			250

L'augmentation de la provision pour risque correspond au réajustement de la provision sur les indemnités de fin de carrière (24 K€).

NOTE 5.4 Dettes

(en milliers €)	Solde au début de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice	Var
Dettes envers les jeunes chercheurs	7 247	7 078	-2%
Dettes envers les chercheurs des programmes pluriannuels	28 353	29 462	4%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 017	548	-46%
Dettes fiscales et sociales	376	412	9%
Autres dettes	8	6	-28%
Legs en cours de liquidation	10 659	9 419	-12%
TOTAL	47 660	46 925	-2%

5.4.1 Dettes envers les jeunes chercheurs

- Programmation « Espoirs de la recherche » auprès des jeunes chercheurs : 6 784 K€ ;
 - Prix non versés (Mariane Josso et Fondation Line Pomaret Delalande) 93 K€ ;
 - Prix non versé de la Fondation Schlumberger pour l'Education et la Recherche : 201 K€.
- 7011 K€ sont des dettes à moins d'un an et 77 K€ ont une échéance comprise entre 1 et 5 ans.



5.4.2 Dettes envers les chercheurs des programmes pluriannuels

Type de programmes de recherche pluriannuel (en milliers €)	Solde en début d'exercice	Valeur à la clôture de l'exercice
Equipes Labellisées FRM 2005 à 2012	10 098	10 177
Grands équipements	3 751	3 799
Reprogrammation cellulaire 2009	618	
FRM / DANONE Nutrition	43	16
FRM / Fondation du rein	154	105
FRM / FRPSM	35	
FRM / Fondation Roland Bailly	100	
Maladies infectieuses 2009	764	
Interfaces cerveau-machine 2010	348	172
Régulations métaboliques 2010	1 843	556
Mécanismes physiopathologiques 2010 et 2011	5 860	
Maladie de Verneuil 2010		100
Physiopathologie		6 711
Rétine		465
Amorçage 2011 et 2012	1 931	2 756
Chimie Biologie 2011 et 2012	2 712	4 618
Divers	97	-13
TOTAL	28 353	29 462

17 788 K€ sont des dettes à moins d'un an et 11 674 K€ ont une échéance comprise entre 1 et 5 ans.

5.4.3 Dettes fournisseurs

Ces dettes sont toutes à moins d'un an et leur échéance n'est pas dépassée.

5.4.4 Produits constatés d'avance

Ils sont constitués par les abonnements à servir sur la revue Recherche & Santé : 71 K€.

NOTE 6

IMPACT DES FONDATIONS ABRITEES SUR LES POSTES DU BILAN DE LA FONDATION

(en milliers €)

Actif	Montant	Passif	Montant
Immobilisations nettes	6	Autres fonds propres dotations consommables	1 890
Créances	3	Fonds dédiés aux fondations abritées	1 465
Produits à recevoir	110	Fonds dédiés sur legs affectés	302
Valeurs mobilières de placement	3 726	Dettes chercheurs	105
Disponibilités	-73	Dettes fournisseurs	9
		Produits constatés d'avance	
Total Actif	3 771	Total Passif	3 771

NOTE 7

ELEMENTS MARQUANTS DU COMPTE DE RESULTAT

■ NOTE 7.1 Commentaires sur les produits

Les produits d'exploitation sont en diminution de 4% soit -1 731 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution s'explique par la baisse des ressources issues des legs, donations et autres libéralités qui en 2011 avaient atteint le montant tout à fait exceptionnel de 26 751 K€. En 2012, ces ressources se sont élevées à 24 631 K€, soit une diminution de -2 120 K€ (-8%).

En revanche, les autres ressources issues de la générosité publique ou d'entreprises ont progressé dans l'ensemble de 271 K€ soit +1,3%. En particulier, la générosité de nos donateurs s'est encore vérifiée en 2012 malgré un contexte économique toujours difficile et s'est élevée à 18 176 K€. Le soutien de nos partenaires a également progressé pour at-

teindre 2 344 K€. Nos partenaires les plus importants ont été la Fondation Roland Bailly, la Fondation BNP Paribas, la Fondation Schlumberger pour l'Education et la Recherche, Réunica, RSI Ile de France...

■ NOTE 7.2 Commentaires sur les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont également en diminution (47 701 K€ en 2012, contre 49 846 K€ en 2011, soit -4%). En effet, la Fondation a pour souci constant d'ajuster au mieux les dépenses d'engagements scientifiques correspondant à sa mission sociale, en fonction des ressources qui lui sont disponibles. C'est ainsi que les aides aux chercheurs et aux laboratoires ont dû être réduites pour atteindre 36,1 millions d'euros, soit - 2 184 K€ par rapport à 2011 (-6%). Ces montants tiennent compte des renoncements sur les engagements scientifiques de l'année ou des exercices antérieurs.

La masse salariale est en légère augmentation (1 370 K€ en 2012 contre 1 299 K€ en 2011, soit +5%), ce qui est dû à une embauche sur un poste créé afin de développer et de coordonner l'action des Comités régionaux de la Fondation, ainsi qu'à l'impact en année pleine des embauches réalisées en 2011.

■ NOTE 7.3 Commentaires sur le résultat financier

Le résultat financier atteint 4 529 K€ en 2012 soit une augmentation de 1 290 K€ par rapport à l'an passé. Ce résultat se compose de la façon suivante :

- des plus-values de cession pour 23 K€ et des revenus de placements pour 2 852 K€, en hausse de 9% soit +243 K€ ;
- de reprises de provisions pour un montant total de 1 656 K€, en particulier sur le fonds dédié Varenne Investissement (875 K€) et sur des placements SCPI Valeurs Pierre qui ont fusionnés (623 K€);
- de la comptabilisation de provision pour dépréciation sur des titres FCPI (1 K€) et de moins-values de cession sur une SICAV monétaire (1 K€).

Il est à noter que si le résultat financier est clairement lisible dans le compte de résultat, ses composantes sont en revanche éclatées en quatre rubriques séparées dans le CER (cf. NOTE 8) :

- les produits financiers (revenus des placements et plus-value de cession) sont compris dans les « Autres produits » ;
- les charges financières (moins-values sur cession) sont englobées dans les « Frais de fonctionnement » ;
- les dotations aux provisions financières ne sont pas détaillées dans les dotations aux provisions ;
- de même les reprises de provisions financières ne se distinguent pas des autres reprises de provisions.

Des informations complémentaires sur les postes du compte de résultat sont apportées ci-après, au travers des commentaires des emplois et des ressources du CER.

■ NOTE 7.4 Impact des fondations abritées sur le compte de résultat

(en milliers €)

Charges	Montant	Produits	Montant
Aides aux chercheurs et subventions aux laboratoires	1 026	Dons et legs	843
Autres achats et charges externes	317	Mécénat	581
Charges financières	1	Autres produits	132
Dotations aux provisions et amortissements	3	Reprises de provisions	2
Engagements à réaliser	825	Report des ressources non utilisées	614
	2 173		2 173

➤ NOTE 8 COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU CER

■ NOTE 8.1 Définition des missions sociales

« La Fondation pour la Recherche Médicale a pour but de promouvoir la recherche sur les sciences de la vie et de la santé se

rapportant directement ou indirectement à la médecine et de coordonner les efforts faits en ce sens ».

(Article 1 des statuts du 13 juin 2012)

La réalisation de cet objet se traduit opérationnellement par la réalisation de missions sociales qui ont été définies comme suit par le Conseil de surveillance : soutien financier aux chercheurs et/ou aux projets de recherche médicale en France et à l'étranger, information du public des progrès de la recherche médicale.

■ NOTE 8.2 Principes, règles et méthodes d'établissement du CER

8.2.1 Principes généraux d'établissement du CER

Le compte d'emploi des ressources englobe l'ensemble des ressources et des emplois. Il fait apparaître, d'une part, les emplois (présentés par destination) et, d'autre part, les ressources (inscrites par nature) sans compensation possible entre les deux.

Le total des emplois du CER correspond au total des charges du compte de résultat ; le total des ressources du CER correspond au total des produits du compte de résultat.

Dans la colonne « Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012 » sont isolées les ressources collectées auprès du public et ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice.

Dans la colonne « Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2012 » est présentée l'affectation en emplois des seuls produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'AGP.

Des informations complémentaires sont par ailleurs données dans le CER sur le report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées les exercices

précédents, ainsi que sur les montants collectés auprès du public et faisant l'objet d'un emploi en acquisition d'immobilisations. Les développements qui suivent explicitent les options qui ont été retenues par la Fondation pour traiter ces différents éléments.

8.2.2 Méthodes de passage des comptes annuels au CER

La ventilation des dépenses de la Fondation dans le compte d'emploi s'effectue grâce à la tenue d'une comptabilité analytique organisée pour suivre de façon détaillée les différents postes de dépenses par projet et les ressources qui leur sont affectées. L'objectif qui prévaut est le respect de la volonté des testateurs, des mécènes, des fondateurs de fondations abritées, et plus largement des donateurs.

Sous la rubrique « Missions sociales », figurent les dépenses du projet de fondation : soutiens à la recherche médicale, information du public aux progrès de la recherche ainsi que les dépenses s'y rattachant directement ou indirectement (charges de personnel et frais de fonctionnement du département des Affaires scientifiques, quote-part des frais généraux).

Les frais de communication institutionnelle et de publicité sont détachés des frais de recherche de fonds ; ils figurent dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

La répartition des charges de personnel est faite en fonction du service de rattachement de chaque salarié ; elle fait l'objet d'une grille de répartition validée par le Directoire. De même, les frais généraux du siège social (assurance, électricité, eau, gaz, fournitures de bureau, affranchissement, téléphonie, amortissements des matériels informatiques, etc.) sont ventilés dans les différents emplois du CER en fonction de la surface occupée par les personnes affectées à ces emplois.

Les frais de fonctionnement intègrent les frais des différentes instances et du Directoire, ceux du département administratif, les frais liés à la possession du bâtiment (taxes, charges de copropriété, travaux d'entretien et d'aménagement), les frais

de la coordination nationale des Comités régionaux, ainsi que les dépenses de la Maison de la Recherche.

Les pertes sur opérations financières figurent également dans cette rubrique.

8.2.3 Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public

Pour réaliser cette affectation, la Fondation utilise le suivi projet par projet qu'elle a mis en place et examine pour chacun d'entre eux la mise en œuvre des règles de financements sous-jacentes.

Le principe prédominant étant de respecter la volonté du financeur (mécène, testateur ou donateur), les ressources qui portent une affectation sont donc traitées de façon prioritaire par rapport à toute autre règle :

- les ressources qui sont affectées au financement de la mission sociale font l'objet d'un « jumelage », c'est-à-dire que des projets de recherche sont identifiés, en fonction de leur conformité au souhait du financeur,
- les contributions de soutien à la revue « Recherche & Santé » financent les coûts de la revue,
- les ressources affectées aux fondations abritées et sans affectation complémentaire sur une pathologie, servent à financer les missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement de ces fondations abritées,
- les ressources qui portent une affectation et qui ne peuvent être jumelées avec un projet, alimentent les fonds dédiés (engagements à réaliser sur ressources affectées non utilisées). Ces fonds dédiés seront utilisés aussitôt qu'un projet conforme à l'affectation aura été identifié.

Des ressources non affectées peuvent être logiquement rattachées à un emploi. Cela s'illustre en particulier lorsqu'au sein d'une section analytique (projet), les produits sont affectés aux charges de la même section. De la même façon, des emplois peuvent être logiquement financés en priorité par une ressource identifiée. Par exemple :

- les frais de collecte et les frais de traitement des dons sont financés par les dons issus de la collecte,

- les pertes financières non provisionnées sont couvertes en priorité par les produits financiers,
- les frais de recherche des autres fonds privés sont financés par les ressources non affectées du mécénat et du partenariat,
- la revalorisation de la dotation (en fonction de l'inflation) est couverte par les produits financiers,
- ...

Enfin, les ressources qui ne seraient pas affectées et qui n'auraient pas pu être rattachées de façon logique à un emploi défini, se répartissent en suivant les principes suivants :

- les produits issus de l'AGP financent en priorité la mission sociale et l'éventuel résultat excédentaire,
- les autres produits financent prioritairement et dans cet ordre, les frais de fonctionnement, puis les frais de recherche de fonds, puis la mission sociale.

■ NOTE 8.3 Commentaires sur les emplois

Le passage des charges du compte de résultat aux emplois du CER peut se synthétiser comme suit :

(en milliers €)	Missions sociales	Frais d'appel à la générosité du public	Frais de recherche des autres fonds privés	Frais de fonctionnement	Total des emplois	Engagements à réaliser	Dotations aux provisions	Excédent de l'exercice	Total Général
Aides aux chercheurs	36 105	0	0	0	36 105	0	0	0	36 105
Achats et services extérieurs	1 386	6 760	4	971	9 122	0	0	0	9 122
Autres charges (impôts, taxes, ...)	30	24	0	81	135	0	0	0	135
Charges de personnel *	509	834	21	845	2 209	0	0	0	2 209
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	13	0	87	117	0	25	0	142
Charges financières	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Charges exceptionnelles	0	0	0	6	7	0	0	0	7
Engagements à réaliser	0	0	0	0	0	3 161	0	0	3 161
Excédent de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	893	893
Total	38 047	7 631	25	1 991	47 695	3 161	25	893	51 773

* Ces charges correspondent aux salaires et traitements auxquels sont ajoutées les charges sociales et diverses taxes sur les salaires.



8.3.1 Missions sociales

Les missions sociales correspondent aux dépenses conformes à l'objet social inscrit dans les statuts de la Fondation, et s'articulent autour de deux missions principales :

- Le soutien de la recherche médicale, toutes pathologies confondues : financement de projets de recherche, remises de prix de recherche, etc.
- L'information scientifique : au travers de sa publication « Recherche & Santé », de colloques, de conférences, etc.

En 2012, les dépenses de missions sociales représentent 38 047 K€, dont 36 766 K€ pour le financement à la recherche et 1 281 K€ pour l'information scientifique. Ces dépenses ont été financées directement par la générosité du public à hauteur de 33 160 K€, soit 87%.

Détail du financement à la recherche

(en milliers €)	Montants
Programme «Espoirs de la recherche », jeunes chercheurs	14 277
Programme «Espoirs de la recherche », Equipes Labellisées FRM	7 619
Programme « Urgences de la recherche », grands équipements	3 042
Programme « Urgences de la recherche », mécanismes physiopathologiques chez l'homme	3 162
Programme « Urgences de la recherche », amorçage	1 872
Programme Urgences de la recherche », rétine	465
Programme « Pionniers de la recherche », Chimie pour la médecine	2 803
Maladie de Verneuil	200
Renonciation sur programmes antérieurs à 2012	-43
Engagements liés à des partenariats	540
Engagements scientifiques des Comités régionaux	67
Subventions des fondations abritées	897
Engagements des membres du Conseil scientifique	800
Prix de la FRM	404
TOTAL ATTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES	36 105
Frais de fonctionnement des affaires scientifiques	661
TOTAL FINANCEMENT A LA RECHERCHE	36 766

Dans le compte d'emploi des ressources, ces dépenses apparaissent majoritairement comme des actions réalisées directement : en effet, la Fondation élabore les appels à projets, sélectionne les candidats et met en place les financements des projets retenus, dont elle contrôle le bon déroulement. De même, elle réalise directement la revue trimestrielle « Recherche & Santé », en collaboration avec un prestataire. En 2012, le montant de la mission sociale réalisée directement est de 37 874 K€, dont 369 K€ à l'étranger. Les autres financements, versés à d'autres organismes, se sont élevés à 173 K€ en 2012, à l'université Paris Descartes et à l'institut Danone pour la nutrition et la santé.

8.3.2 Frais d'appel à la générosité du public (AGP)

La Fondation ne dispose pas d'émission de télévision qui lui soit dédiée et tire l'essentiel de ses ressources de l'envoi de courriers de sollicitation (7,0 millions d'envois en 2012).

Les frais d'appels à la générosité du public correspondent aux dépenses engagées pour la recherche de fonds provenant de la générosité du public et se sont élevés à 7 631 K€ en 2012. Ils englobent principalement les coûts des mailings et de marketing (5 684 K€ dont 2 010 K€ d'affranchissements), les coûts de traitement des dons (1 162 K€), les frais de traitement des legs et de marketing legs (531 K€) ainsi que les frais des manifestations et des Comités régionaux (255 K€).

96% de ces dépenses, soit 7 334 K€ ont été financées par des ressources issues de la générosité du public, le reste (297 K€) ayant été couvert par des produits financiers ou par le mécénat.

8.3.3 Frais de recherche des autres fonds privés

Les autres fonds privés étant ceux qui proviennent du mécénat et du partenariat d'entreprise, les dépenses engagées pour leur recherche (25 K€) sont intégralement financées par les ressources correspondantes.

8.3.4 Frais de fonctionnement

Ce poste du compte d'emploi des ressources intègre :

- les dépenses de communication (572 K€), couvertes par des reprises de provisions financières (557 K€), par les produits de vente de cartes de vœux (8 K€) et par d'autres fonds privés (7 K€) ;
- les charges liées à l'exploitation commerciale de la Maison de la Recherche (265 K€), intégralement financées par les ressources de cette exploitation commerciale (cf. le compte de résultat) ;
- les frais de fonctionnement de la Fondation (1 075 K€) et ceux des fondations abritées (79 K€). Seuls ces derniers sont financés par les produits de la générosité du public, à hauteur de 41 K€.

8.3.5 Dotations aux provisions (voir NOTE 5.3)

8.3.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées (voir NOTE 5.2)

■ NOTE 8.4 Commentaires sur les ressources

8.4.1 Dons

Les dons issus de la générosité du public s'élèvent en 2012 à 18 288 K€.

Les dons manuels affectés sont les dons reçus et comportant une affectation particulière, soit sur une pathologie, soit sur le soutien à la revue d'information Recherche & Santé. Les dons ainsi affectés se sont élevés en 2012 à 4 432 K€.

8.4.2 Legs

Les legs et autres libéralités représentent, avec 24 631 K€, la première ressource de la Fondation. Les autres libéralités, dont les produits se sont élevés à 3 901 K€ en 2012, sont principalement des contrats d'assurance-vie souscrits au bénéfice de la Fondation.

Comme pour les dons manuels affectés, la Fondation procède à un suivi particulier des legs et autres libéralités qui

ont été affectés par le testateur, soit à une pathologie, soit à une région. Le montant de ces legs et autres libéralités affectées a atteint 7 390 K€ en 2012.

8.4.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ces autres produits, qui s'élèvent à 39 K€ en 2012, proviennent d'événements organisés en faveur de la Fondation, en particulier par les Comités régionaux. Ainsi en 2012, 17 K€ ont été collectés par le Comité Aquitaine au travers de de trois manifestations, 8 K€ par le Comités Rhône-Alpes à l'occasion de trois événements, 4 K€ par le Comité Languedoc Roussillon lors d'un concert et 3 K€ par le Comité Nord Pas-de-Calais à qui a été reversé le produit d'une vente de tableaux. Les ventes de petits objets ou de minutes de massage lors des courses de la Parisienne et de la Marseillaise ont également permis d'encaisser 7 K€.

8.4.4 Autres fonds privés

Les autres fonds privés proviennent d'opérations de partenariat (26 K€) et de mécénat d'entreprises (2 318 K€, dont 584 K€ au profit des fondations abritées).

8.4.5 Autres produits

D'autres produits viennent compléter la ressource issue de la générosité du public ou du mécénat :

- Produits et redevances liés à l'exploitation de la Maison de la Recherche par l'entreprise Sodexo Prestige (276 K€),
- Quote-part des dotations consommables de particuliers, virées au compte de résultat (cf. NOTE 3.2.1) :

- Donation Pomaret : 32 K€ pour la remise de prix de recherche de 62 K€, le solde étant financé par les produits financiers de la dotation,

- Donation Mesclé : 9 K€ pour la remise d'un prix de recherche de 50 K€, le solde étant financé par les produits financiers de la dotation,

- Legs Lamarca : 6 K€ pour la remise d'un prix de recherche de 10 K€, le solde étant financé par les produits financiers de la dotation,

- Donation Laroche : 5 K€ pour le financement d'un projet de recherche de 15 K€, financé également par les produits financiers,

- Home du Pharmacien : 37 K€ pour le financement d'un projet de recherche de 62 K€, financé également par les produits financiers,

- Dotation Paneboeuf : 17 K€ pour financer un dernier prix de recherche d'un montant de 18 K€. Le solde est financé par des reprises de fonds dédiés. Il est à noter que la dotation Paneboeuf se trouvant ainsi entièrement consommée, sera soldée.

- Produits financiers résultants des revenus des placements (2 852 K€) et des plus values de cessions (23 K€) (cf. NOTE 7.3).

8.4.6 Reprises de provisions (cf. NOTE 7.3)

8.4.7 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (cf. NOTE 5.2)

■ NOTE 8.5 Commentaires sur les ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012

(en milliers €)	RESSOURCES ISSUES DE L'AGP							RESSOURCES NON AGP					TOTAL
	Dons non affectés	Dons affectés	Legs non affectés	Legs affectés	Autres produits	Report des ressources non utilisées	TOTAL	Fonds privés	Autres produits	Reprise des provisions	Report des ressources non utilisées	TOTAL	
Mission sociale réalisée directement	6 782	3 566	16 710	5 234	24	844	33 160	1 951	2 186	0	578	4 714	37 874
Versements à d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	59	74	0	40	173	173
Frais d'appel à l'AGP	6 664	125	531	0	14	0	7 334	0	216	52	28	297	7 631
Frais de recherche de fonds privés	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	0	25	25
Frais de fonctionnement	0	40	0	0	0	0	40	9	317	1 610	15	1 951	1 991
Sous-total	13 446	3 732	17 241	5 234	39	844	40 535	2 043	2 793	1 662	661	7 160	47 695
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	25	25
Engagements à réaliser	0	701	0	2 156	0	0	2 857	301	3	0	0	304	3 161
Résultat	410	0	0	0	0	0	410	0	483	0	0	483	893
TOTAL	13 855	4 432	17 241	7 390	39	844	43 801	2 344	3 280	1 687	661	7 972	51 773

Le total des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2012 s'élève à 40 535 K€.

Ce montant est constitué, pour 844 K€ du report des ressources affectées et non utilisées des exercices antérieurs et pour 39 691 K€, des ressources collectées auprès du public en 2012. Elles ont été utilisées de la façon suivante :

- 33 160 K€ pour les missions sociales ;
- 7 334 K€ pour les frais de recherche de fonds ;
- et 40 K€ pour les frais de fonctionnement.

Le total des ressources collectées auprès du public en 2012 et qui n'ont pas été utilisées s'élève à 3 267 K€. Elles correspondent à des dons ou legs affectés par les donateurs à une pathologie sur laquelle il n'existe pas en 2012 de projet correspondant (2 857 K€). Elles sont alors conservées en fonds dédiés en attendant qu'un projet puisse être sélectionné. Lorsqu'elles ne sont pas affectées, elles participent alors au résultat (410 K€).

8.5.1 Utilisation des ressources affectées collectées auprès du public

En 2012, 11 823 K€ de ressources affectées ont été collectées auprès du public et se répartissent comme suit :

- 4 433 K€ de dons manuels affectés :
 - à des projets de recherche médicale sur des pathologies particulières : 3 477 K€ ;
 - à nos fondations abritées : 843 K€ ;
 - à l'information scientifique : 112 K€ ;
- 7 390 K€ de produits sur legs affectés :
 - à la recherche médicale sur des pathologies déterminées : 7 296 K€ ;
 - à nos Comités régionaux : 11 K€ ;
 - à des prix de recherche : 83 K€.

Ces ressources ont été utilisées de la façon suivante :

- 8 505 K€ sur des engagements scientifiques correspondant aux souhaits des donateurs et des léguaux ;
- 112 K€ sur la mission sociale d'information scientifique ;
- 184 K€ de remises de prix scientifiques ;
- 165 K€ sur les frais de recherche de fonds et de fonctionnement de nos fondations abritées ;
- Enfin, 2 857 K€ n'ont pas pu être utilisés sur des projets conformes aux souhaits des donateurs et léguaux et sont donc passés en fonds dédiés (cf NOTE 5.2).

En complément, 844 K€ de ressources affectées collectées antérieurement à 2012 ont été utilisées cette année pour financer des projets de recherche. Cela porte à 9 349 K€ le montant utilisé sur des projets de recherche, dont respectivement 69 K€ et 71 K€ pour les fondations abritées et les Comités régionaux et 14 K€ pour des prix scientifiques. 9 195 K€ sur des projets se sont donc répartis sur les pathologies suivantes :

(en milliers €)	Montant	%
Cancérologie	3 489	38%
Neurologie, psychiatrie, ORL	2 647	29%
Appareil digestif, poumons, reins	709	8%
Os, muscles, peau, dents	629	7%
Maladies infectieuses	612	7%
Maladies cardiovasculaires	344	4%
Endocrinologie, gynécologie, nutrition	343	4%
Recherche fondamentale, santé publique, autres	320	3%
Hématologie, immunologie	104	1%
TOTAL	9 195	100%

8.5.2 Consistance du poste Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le report des ressources collectées non affectées et non utilisées en début d'exercice :	15 156 K€
+ Les ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012 :	42 957 K€
+ La variation des ressources affectées et collectées auprès du public non utilisées :	(2 013 K€)
(+ le report des ressources affectées et non utilisées des exercices antérieurs	844 K€)
(- les engagements à réaliser sur les ressources de l'exercice, affectées et non utilisées	-2 857 K€)
- Le total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public :	(40 535 K€)
= Le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice :	15 566 K€

Ces ressources permettront la mise en œuvre de nouveaux programmes de recherche pluriannuels futurs.

■ NOTE 8.6 Traitement des emplois relatifs aux immobilisations

Les immobilisations de la Fondation concernent principalement des travaux d'aménagement, des logiciels et des matériels informatiques. Ces investissements et leurs amortissements sont financés uniquement par les produits financiers.



➤ NOTE 9 AUTRES INFORMATIONS

■ NOTE 9.1 Effectifs

Les effectifs moyens au cours de l'exercice ont été les suivants :

Année	Cadres	Non-cadres	Total
2008	16	10	26
2009	16	10	26
2010	18	09	27
2011	20	09	29
2012	23	08	31

■ NOTE 9.2 Rémunération

Le collège des membres salariés du Directoire et assimilé a perçu globalement en 2012 : 282 361 €. Cette somme comprend leur indemnité au titre du mandat de membre du Directoire et leur salaire de directeur de département.

Le montant des cinq plus hauts salaires s'est élevé à 407 K€.

■ NOTE 9.3 Contribution des bénévoles

Les membres du Conseil scientifique (32 membres) ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Cependant, conformément au Règlement intérieur de la Fondation et afin de pallier l'impossibilité pour ces membres de faire une demande de subvention pour leur laboratoire de rattachement, il est versé à leur structure de recherche, une somme forfaitaire de 25 000 euros.

Les experts scientifiques des Comités de pilotage pour les appels à projets des programmes « Urgences et Pionniers de la recherche » sont bénévoles.

Les experts scientifiques étrangers chargés d'évaluer (double expertise) les dossiers des programmes de recherche pluriannuels sont bénévoles.

Les administrateurs du Conseil de surveillance et les membres des Comités consultatifs (Comité financier et d'audit, Comité de la recherche, Comité d'orientation) ne reçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Seuls sont remboursés leurs frais réels lorsque les membres en font la demande. Ces frais sont ensuite présentés au Conseil de surveillance.

Les 7 Comités régionaux existant fin 2012 sont également composés de plus de 50 bénévoles. Ils ont en charge la représentation locale des actions de la Fondation pour la Recherche Médicale (développement des ressources et de la communication).

Le siège de la Fondation accueille également 6 bénévoles qui, aux côtés de l'équipe de salariés, apportent leur contribution aux services des donateurs, à l'information scientifique, aux

manifestations et au traitement des dossiers de succession.

Cela représente en tout 9 808 heures de bénévolat en 2012.

■ NOTE 9.4 Situation fiscale de la Fondation et sectorisation

La Fondation a fait le choix en 2000 de créer une sectorisation regroupant ses activités commerciales. Cela comprend la vente de cartes de vœux, des guides des idées reçues, d'articles promotionnels et l'activité de la Maison de la Recherche. Cette activité commerciale fait partie intégrante du compte de résultat de la Fondation. Les produits 2012 se sont élevés à 284 354,43 euros, et les charges à 264 823,93 euros, soit un excédent après impôt sur les sociétés (IS) de 19 530,50 euros. Le coût de fonctionnement de la Maison de la Recherche représente 264 823,93 euros. Les produits s'élèvent à 276 017,15 euros pour l'exercice 2012.

■ NOTE 9.5 Honoraires

Les honoraires du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 47 226 euros HT.

■ NOTE 9.6 Engagements hors bilan

9.6.1 Legs et donations acceptés par le Bureau du Conseil de surveillance

Les legs en instance de réalisation sont enregistrés en hors bilan, pour la valeur estimée nette des charges pouvant grever ces biens.

En 2012, 107 dossiers de legs et donations ont été ouverts (110 l'avaient été en 2011).

Le nombre de dossiers de legs et donations présentés et acceptés en 2012 lors des réunions du Comité des libéralités s'est élevé à 95, pour un montant total de 17 849 K€.

Il est à noter que les contrats d'assurance-vie hors succession ne sont pas comptabilisés en hors bilan mais directement comptabilisés en produits lors de leur encaissement.

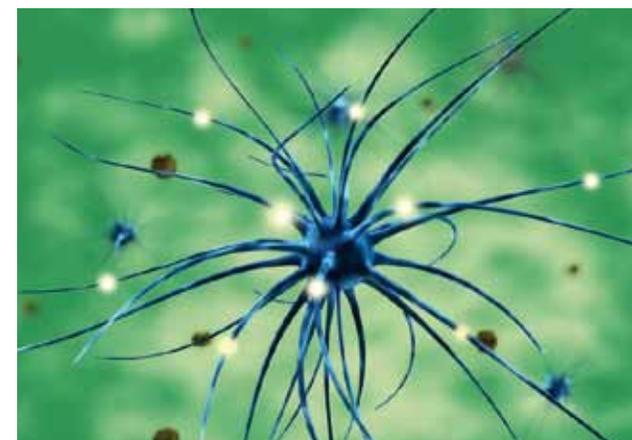
A fin 2012, le montant des legs acceptés et figurant en hors bilan s'élève à 27 968 K€ (contre 24 726 K€ en 2011). Ce montant inclut 5 836 K€ de legs affectés que la Fondation s'engage à utiliser conformément aux dispositions exprimées par testament.

Il est à noter que 17 744 K€ représentent des biens immobiliers ou terrains qui ont été valorisés lors de l'acceptation de leur dossier en Comité des libéralités. Compte tenu des délais parfois nécessaires pour accomplir l'ensemble des formalités et résoudre les éventuelles difficultés qui peuvent survenir dans le règlement d'une succession, ces valeurs peuvent présenter un écart significatif par rapport à leur valeur de marché actuelle.

9.6.2 Droit individuel à la formation (DIF)

Le DIF a été institué par la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004. Cette loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital-temps de formation de 20 heures minimum par an, cumulables sur une période de 6 ans.

Au 31 décembre 2012 le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 2 286 heures. Aucune formation n'a été effectuée au titre du DIF en 2012.



Fondation pour la Recherche Médicale

Siège social : 54, rue de Varenne, 75007 PARIS
Fondation reconnue d'utilité publique
SIRET : 784 314 064 00048

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Recherche Médicale, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles

et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

La note 8.2 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources, conformément aux dispositions du règlement CRC n°2008-12.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites par la note 8.2 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et sont correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 10 avril 2013

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



Martine Jakubowicz



SIEGE SOCIAL :
61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153



FONDATION
RECHERCHE
MÉDICALE



54, rue de Varenne - 75335 Paris cedex 07 - Tél. : 01 44 39 75 75 - Fax : 01 44 39 75 99 - www.frm.org

Fondation reconnue d'utilité publique

F O N D A T I O N P O U R L A R E C H E R C H E M É D I C A L E